

# BIOT INFOS

www.biot.fr /// trimestriel hiver 2015

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

EXPOSITION

## ŒUVRES À 4 MAINS

P.37

## DOSSIER SPÉCIAL

LA MIXITÉ SOCIALE : UN GROS MOT ? P.13

Conseils de Quartiers

## LES BIOTOIS

100% citoyens ! P.21

BIOT  
la créative





Chers Biotoises et Biotois,

2015 est là ! En ce début d'année, je tiens à vous présenter mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite à vous ainsi qu'à vos proches. Je souhaite aussi que nous trouvions par l'échange et par l'écoute, le plaisir d'être ensemble dans une période qui est difficile pour nombre d'entre nous.

Vous avez dans les mains le *Biot Infos* tant attendu dans sa nouvelle ligne éditoriale, dynamique et résolument de ce 21<sup>ème</sup> siècle, j'espère qu'il vous étonnera et que vous l'apprécierez.

Ces dernières semaines ont été marquées par les fêtes de fin d'année, la joie et les animations ont envahi les ruelles de notre village, avec l'Atelier de Noël, de nombreux spectacles, des concerts et l'exposition en plein air très appréciée des 24 Volets de Noël.

Lors du Conseil Municipal de décembre il a été attribué les subventions à nos associations, forces vives du territoire, pour leur permettre d'agir dans le sport, la culture, l'environnement et la solidarité. L'association des Heures Musicales de Biot rencontrant quelques difficultés financières, nous avons décidé de la soutenir totalement en lui attribuant une subvention exceptionnelle de 36 000€. Véritable gage de qualité de la culture à Biot, le Festival des Heures Musicales doit pouvoir perdurer dans la sérénité.

Après la musique, cultivons notre jardin : nous avons engagé la commune dans le dispositif « Territoires zéro gaspillage, zéro déchet ». Les objectifs en sont la réduction des déchets, la prévention du gaspillage et le développement du recyclage. Cette démarche participative, soutenue par la CASA, devra se faire en association avec tous les acteurs du territoire.

Cultivons aussi notre potentiel économique. Nous venons de lancer un nouveau service public, le Comptoir des Initiatives, destiné à accompagner tous les projets, qu'ils soient innovants, associatifs, humanitaires ou entrepreneuriaux, pour que chaque initiative trouve une écoute et une aide, jusqu'à sa réalisation.

Parallèlement, nous avons, comme promis, précisé le cahier des charges pour la réalisation de l'aménagement du versant des Bâchettes. Je remercie vivement tous les Biotois qui ont participé à la concertation, elle a été riche et a permis d'identifier vos besoins et vos souhaits pour l'aménagement de ce lieu emblématique. Je serai ravie de vous restituer le fruit de cette concertation, mardi 6 janvier à 19h, en Salle des Associations.

2015 sera également l'année de lancement du projet pour l'aménagement du quartier Saint Éloi, nous irons à nouveau vers vous, afin de construire avec vous, l'avenir de nos quartiers.

Enfin, j'aurai le plaisir de vous retrouver, vendredi 9 janvier à 19h, lors de la soirée de présentation des vœux de la nouvelle année, au Complexe Sportif Pierre Operto.

Au plaisir de se rencontrer.  
Sincèrement votre,

Guilaine Debras  
Maire de Biot  
Vice-présidente de la CASA

# SOMMAIRE

## L'ACTU P.5

Nouvelle direction à l'EAC  
Aménagement des Bâchettes  
Club de Femmes  
Nac & Plumes

## ON A TESTÉ POUR VOUS P.10

## TRIBUNE LIBRE P.11

## DOSSIER SPÉCIAL P.13

Mixité sociale : un gros mot ?

## CONSEIL MUNICIPAL P.18

Casa, gestion des déchets  
Métiers d'art



## QUARTIERS P.20

Conseils de Quartiers  
Les travaux dans les quartiers  
Bains de mots



## VUE D'EN HAUT P.26

Analyse des comptes de la commune

## SOCIÉTÉ P.28

Médiathèque  
Mémoires de Biotois

## FOCUS P.34

Fête du Mimosa

## BIOT, LA CRÉATIVE P.35

Comptoir des Initiatives  
Exposition Œuvres à 4 mains  
Jumelage Biot-Tacoma

## TEXTO P.42

Réviser ses exams sans stress

## SPORT P.44

Dojo Biotois  
Éric Camilli  
US Biot football

## PAROLES DE BIOTOIS P.50

## AGENDA P.52



MAGAZINE D'INFORMATIONS  
édité par la Ville de BIOT

Directeur de la publication et  
de la rédaction  
Guilaine Debras, Maire de Biot

Conception / Infographie / Mise en page  
Service Communication

Rédaction  
Service Communication

Contact : 04 92 91 55 95  
www.biot.fr - infos@biot.fr

Impression  
Trulli - Imprimé en 7000 exemplaires  
N°ISSN : 1250-7415

Photos  
Service Communication, A.Cerutti, Istock

Remerciements  
Associations biotoises - Services Municipaux

Dans le cadre du développement durable, notre  
imprimeur est labellisé Imprim'vert® et respecte les  
normes PEFC® (forêts durablement gérées).



Guilaine DEBRAS

Maire de Biot  
Vice-présidente de la CASA

et le Conseil Municipal

vous présentent leurs

MEILLEURS  
VŒUX

et vous invitent à

LA CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION  
DES VŒUX DE LA NOUVELLE ANNÉE

Vendredi 9 janvier 2015 à 19h

Complexe Sportif Pierre Operto - Salle Paul Gilardi  
1 chemin des Combes - 06410 Biot

La cérémonie sera suivie d'un cocktail.

L'ACTU

# BIOT INFOS NOUVELLE FORMULE

Après quelques mois d'absence, le magazine municipal *Biot Infos* fait son retour entièrement relooké. Décryptage.

Comme tous les médias, la presse écrite est soumise à l'évolution des tendances graphiques et à l'air du temps, il en va de même pour les magazines municipaux, reflets d'un territoire et de ses habitants.

Afin de mettre en avant le caractère dynamique, authentique et la force créative de Biot, le service municipal de la communication a élaboré une nouvelle formule de *Biot Infos* plus moderne tout en conservant une ligne éditoriale au plus près de l'actualité biotoise.

« *Nous avons souhaité*, explique Angélique Samso, responsable du Service Communication, *traduire graphiquement les codes des magazines actuels, adapter le contenu en fonction des lecteurs et surtout mettre en valeur les acteurs du territoire, l'action municipale, les talents et les initiatives biotoises pour tenir les Biotois informés de ce qu'il se passe dans leur commune* ».

## NOUVELLES RUBRIQUES

Au fil des pages, de nouvelles rubriques apparaissent telles que « L'actu » pour connaître les dernières nouvelles biotoises,

« On a testé pour vous » pour partager des expériences et découvrir un sport, un loisir, un bon plan, un restaurant... La rubrique

« Vos quartiers » s'attache à la vie locale tandis que « Focus » détaille un sujet sous

toutes ses coutures. « Vue d'en haut » met en perspective un sujet biotois avec un contexte régional, national ou même international. La vie au quotidien est abordée dans la rubrique

« Société » et tous les aspects créatifs et innovants de Biot sont explorés à travers « Biot la créative ». Les résultats, des portraits et de nouvelles disciplines sont traités dans la rubrique

« Sports ». Nouveautés aussi, les rubriques « Texto » qui s'adresse aux jeunes de 15-25 ans et « Paroles de Biotois » où témoignages, commentaires de Biotois sur les réseaux sociaux, courriers sont publiés. Dans chaque numéro, un dossier spécial sera publié sur un sujet d'actualité, et enfin, un agenda très fourni, en fin de cahier, tiendra les Biotois informés de toute l'actualité du trimestre.

La périodicité reste trimestrielle aussi, chacun retrouvera son magazine municipal tous les 3 mois dans sa boîte aux lettres, chez son commerçant ou dans les accueils municipaux.

## BOÎTE À IDÉES

Le service communication est toujours à la recherche de nouveaux sujets à partager avec les Biotois alors n'hésitez pas à soumettre votre idée à [communication@biot.fr](mailto:communication@biot.fr) ou par téléphone au 04 92 91 55 95.







# E A C

## Nouvelle direction dans la continuité

OLIVIER AUGÉ-LARIBÉ, PROFESSEUR DE PIANO À L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE\* DEPUIS 30 ANS VIENT DE PRENDRE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT À LA SUITE DE LILIANE VALSECCHI. IL NOUS EXPLIQUE SES AMBITIONS POUR L'EAC ET LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE.

### Comment envisagez-vous vos nouvelles fonctions ?

Tout d'abord je souhaite rendre hommage à Liliane Valsecchi qui a pris la direction de l'école de musique au début des années 1980 et qui a mené de main de maître l'EAC jusqu'à ce qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire une école d'art enseignant la musique, les arts plastiques, la danse et le théâtre et comptant 22 professeurs, 2 agents d'accueil que je remercie infiniment pour leur implication et leur professionnalisme et 760 élèves dès l'âge de 5 ans.

Je souhaite m'inscrire dans la continuité de son action : conduire les élèves vers l'excellence tout en préservant le plaisir de pratiquer leur discipline. Nous continuerons à privilégier le partage avec le public car les expositions, galas et autres spectacles constituent un aspect crucial de l'enseignement et de l'apprentissage. Nous voulons privilégier les représentations croisant les disciplines.

### Quelles nouveautés pour cette rentrée ?

Nous nous posons la question de l'incidence de la réforme des rythmes scolaires. Finalement, elle ne s'est pas ressentie, nous avons conservé le même nombre d'inscrits. Et, en nouveautés, nous avons proposé un éveil au rythme (musique et danse), un cours de danse contemporaine pour les 8-10 ans et nous avons ajouté des créneaux de cours de théâtre pour adultes.

### Victimes de leur succès, de nombreux cours sont soumis à une liste d'attente. Dites-nous quels cours ont encore des places pour une inscription en janvier.

Les classes d'arts plastiques pour les enfants et les adolescents. La danse jazz pour les 7-8 ans, l'éveil musique et danse ainsi que le cours de guitare basse.

\*Olivier Augé Laribé est aussi Vice-président des Heures Musicales de Biot (32<sup>ème</sup> édition en 2015) et directeur artistique du Festival de Chœurs (2<sup>ème</sup> édition en 2015).

### Rubans du Patrimoine LA RÉNOVATION DE L'ÉGLISE RÉCOMPENSÉE

La commune de Biot a obtenu le prix départemental du concours Les Rubans du Patrimoine au titre de la restauration de l'église Sainte Marie-Madeleine. Ce concours est organisé conjointement par l'Association des Maires de France, la Fondation du Patrimoine, la Fédération Française du Bâtiment et la Caisse d'Épargne. Il témoigne de l'exemplarité de l'opération de restauration.

> [www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr](http://www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr)



## DIAGNOSTIC LE MARCHÉ À LA LOUPE

Dans le cadre d'une démarche globale de dynamisation du commerce et de l'économie de Biot, le service municipal « Aménagement, Développement économique et durable » a engagé un diagnostic du marché qui se tient tous les mardis dans la rue saint Sébastien. Pour établir ce diagnostic, les équipes ont mis en œuvre plusieurs outils dont un questionnaire en ligne auprès des clients (ce questionnaire est actuellement clos, les résultats sont en phase d'analyse), et se sont rapprochés des commerçants et, bien sûr, des exposants pour recueillir leurs avis. À ces phases de sondages, s'ajoutent également une analyse de l'occupation du domaine public (actuelle et potentielle) du marché hebdomadaire ainsi qu'une analyse comparative des autres marchés se tenant dans les communes limitrophes. Ce diagnostic, dont la synthèse sera formalisée au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2015, fera émerger les informations sur lesquelles s'appuyer pour prendre, ensuite, les décisions les plus pertinentes.

### Handicap LES AMBASSADEURS DE L'ACCESSIBILITÉ

Le vendredi 20 février 2015, la Ville de Biot organise, en partenariat avec la CCI, l'association des paralysés de France (APF) et des associations biotoises de personnes handicapées, une opération de sensibilisation, appelée « Les ambassadeurs de l'accessibilité » auprès des commerçants, restaurants, artisans et professions libérales de Biot.

Ce jour là, des groupes composés d'élus, d'agent municipaux, de représentants de la CCI et de personnes porteuses de handicap se rendront dans tous les commerces de Biot pour attirer leur attention sur les différents points de la loi du 11 février 2005 obligeant tous les établissements recevant du public (ERP) à rendre accessibles leurs locaux aux personnes à mobilité réduite.

### Biot-Valbonne POLICE SANS FRONTIÈRES

Guilaine Debras, Maire de Biot, et Marc Daunis, Sénateur-maire de Valbonne, ont ensemble et respectivement signé le 25 juillet 2014 à la Mairie de Valbonne les conventions de coordination entre leurs polices municipales et la gendarmerie. Le Sous-préfet, Rachid Bouabane Schmitt\*, également présent, soulignait alors la principale originalité de ces conventions : « Chacune des polices municipales peut intervenir sur le territoire de l'autre pour une assistance administrative. On n'a pas d'autre exemple dans le département. C'est très intéressant ».

\* Rachid Bouabane Schmitt a été remplacé depuis par Philippe Castanet

### Bâchettes

#### CONCERTATION : 250 PERSONNES MOBILISÉES

Après 2 mois de concertation pour l'aménagement du versant des Bâchettes, le bilan de restitution sera communiqué à tous les Biotois en réunion publique, mardi 6 janvier 2015 à 19h, salle des Associations.

Près de 250 Biotois ont souhaité donner leur avis lors de la concertation « Ensemble, revenons à Biot village » sur les axes de réflexions suivants : les parkings et accès, les espaces de vie communs et la valorisation du village.

Les avis et suggestions des Biotois ont ensuite été analysés pour prendre en compte les besoins de la population dans la rédaction d'un cahier des charges précis qui sera remis aux entreprises en charge de l'aménagement du versant des Bâchettes.

Suivez le projet d'aménagement du versant des Bâchettes sur [www.biot-bachettes.com](http://www.biot-bachettes.com)  
Une question : [bachettes@biot.fr](mailto:bachettes@biot.fr)



### IMAGES EN DIRECT POUR LA GENDARMERIE

La gendarmerie de Valbonne va bientôt avoir accès, en direct, aux images du dispositif de vidéoprotection de la Ville de Biot. En effet, grâce au chantier de raccordement actuellement en cours, le poste de contrôle situé dans les locaux de la Police Municipale à Saint Philippe et le poste de gendarmerie de Valbonne seront reliés par 3 kilomètres de fibre optique. Avant ce raccordement, les gendarmes ne pouvaient exploiter les images biotoises qu'en différé. Aujourd'hui, ces moyens sont mis au service de la sécurité des biens et des personnes. Coût : 300 000€ dont 275 000€ subventionnés par l'État.

### SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Paris - Porte de Versailles 25, 26 et 27 novembre 2014



Visite du Sénat - Guilaine Debras, Maire de Biot, entourée du Sénateur Jean-Pierre Leleu, du Sénateur-maire de Valbonne, Marc Daunis et de la délégation biotoise.

### LA VIE ASSOCIATIVE SIMPLIFIÉE

Dans le cadre de la simplification des démarches, l'État propose désormais des services en ligne pour créer, modifier et dissoudre une association. Les membres autorisés peuvent réaliser ces démarches à partir du site [compteasso.service-public.fr](http://compteasso.service-public.fr). Après y avoir créé un compte, l'association peut notamment faire ses démarches administratives en ligne ou stocker les documents de la structure.

> [compteasso.service-public.fr](http://compteasso.service-public.fr)

### Subventions OSEZ LA RÉGION !

Le 19 septembre 2014, lors d'une réunion d'information sur la procédure de demande de subventions auprès du Conseil Régional, Pascal Marques, chargé de missions au Conseil Régional, antenne de Nice, a encouragé les associations biotoises à faire appel à ses services pour obtenir aide et conseil au montage de dossiers de subvention.

> [www.regionpaca.fr](http://www.regionpaca.fr)





FAMILY BUSINESS

# LA MÉROUILLE

Depuis la mi-août, deux jeunes frère et sœur biotois, Anthony et Laura Pavan gèrent le site de vente en ligne de prêt-à-porter la-merouille.com. La Mérouille, c'est le nom du bateau de pépé, c'est mémé qui coud, Laura s'occupe du marketing et Anthony des finances. Les mannequins du site sont des amis, des copines, des cousins et des cousines... Une véritable affaire de famille en somme pour faire fructifier un commerce de prêt-à-porter.

« Nous nous concentrons sur des basics, explique Laura. Pour l'instant des bonnets mixtes et des T-shirts pour les hommes. Nous misons sur l'arrivée prochaine d'un atelier de sérigraphie pour créer une gamme supplémentaire avec motifs ». Les produits de la Mérouille sont sur le site (paiement sécurisé) mais aussi disponibles à Biot, au Club de Femmes.

> [www.la-merouille.com](http://www.la-merouille.com)

## Club de Femmes CHIC et BIOT

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2014, la boutique Club de Femmes ouvre chaque jour, du mardi au dimanche matin, ses portes sur des trésors de prêt-à-porter et d'accessoires pour les femmes et les enfants. « D'une part, nous privilégions les fournisseurs et producteurs français, d'autre part nous mettons en avant de petits créateurs ou des marques confidentielles », explique Johanna Martin qui n'a pas son pareil pour partager l'histoire des marques qu'elle a choisies telles que La Môme de Monac ou OlivePom Création. Les styles proposés se déclinent du très habillé au vêtement décalé, un brin humoristique. Johanna tient la boutique le matin et sa mère, Corinne, l'après-midi. À découvrir pour un shopping sans fausses notes.

> [www.clubdefemmes.com](http://www.clubdefemmes.com)



### Services municipaux NOUVEAUX HORAIRES

Afin de faciliter les démarches administratives des citoyens, la Ville de Biot a étendu les horaires d'ouverture de ses services publics d'accueil. Aussi, depuis le 3 novembre, la Mairie Principale est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. L'Agence Postale Communale (APC) est ouverte aux mêmes horaires les lundi, mardi, mercredi après-midi, jeudi et vendredi. L'APC est fermée le mercredi matin et ouverte le samedi matin de 8h30 à 12h. La Mairie Annexe et le GUPIL sont ouverts du lundi au vendredi toute la journée de 8h30 à 17h.

### Nouvelle vie ATELIER CARRELAGES À LA POTERIE PROVENÇALE



La Poterie Provençale, au rond-point de la Romaine, vit depuis début novembre 2014 une nouvelle existence sous l'appellation Atelier Carrelages. Carol et Joachim Besson ont, en effet, acquis ce bâtiment emblématique de Biot pour exercer leur activité de vente de carrelages, pierre, parquet et salles de bain. Le bâtiment et son histoire les ayant immédiatement séduits, ils ont décidé de consacrer une moitié de la surface au commerce. « Dans l'autre moitié, précise Carol, nous mettrons en valeur l'ancienne activité de la Poterie Provençale pour créer un musée ». Une affaire à suivre donc.

# NAC & PLUMES

UNE NOUVELLE ASSOCIATION PLUTÔT ORIGINALE VIENT DE NAÎTRE À BIOT : LE NAC CLUB DE BIOT. SON BUT : PARTAGER DES INFORMATIONS ET DES CONSEILS POUR ÉLEVER DES NOUVEAUX ANIMAUX DE COMPAGNIE, LES FAMEUX NAC.

La principale activité du club reste cependant l'élevage des oiseaux et la présentation à des concours auxquels le Nac Club de Biot a déjà remporté de prestigieuses médailles.

Autre originalité : 22 des 25 membres pratiquent le taekwondo. D'ailleurs, le président du Nac Club est aussi directeur sportif du club de Taekwondo Biotois. Quel rapport entre les deux disciplines ? « Aucun, répond Pierre Caléca, si ce n'est qu'en discutant les uns avec les autres après les entraînements, nous nous sommes rendus compte que nous élevions les uns des oiseaux (la majorité des membres), les autres différents animaux tels que des rongeurs ou des reptiles. »

Aussi, la plupart des réunions se font de manière informelle au dojo mais ils projettent de se retrouver au moins une fois par mois pour formaliser un groupement d'achat pour les graines.

### Des Nac mais surtout des oiseaux de compétition

Parmi les membres spécialistes des oiseaux, certains

sont de talentueux compétiteurs. Au Salon de la Fleur et de l'Oiseau qui s'est tenu les 8 et 9 novembre derniers à Antibes, Fred Pélissier, secrétaire du club, a rapporté 5 médailles d'or et imposé la qualité de ses diamants de Gould, de ses diamants masqués et de ses moineaux du Japon face à une trentaine d'autres éleveurs. Dans la même catégorie, Fred Castellucci s'est aussi illustré avec 4 médailles d'or, 4 d'argent et 2 de bronze. Pierre Caléca a également remporté un beau palmarès avec une médaille d'or grâce à une tourterelle rieuse blanche collier beige, 2 médailles d'or, 4 d'argent et 1 de bronze avec ses pyrrhuras, perroquets sud-américains, et une perruche Touis Catherine. Enfin, il a conquis le Graal des éleveurs avec le titre de champion d'élevage en perruches.

Encouragé par ces succès, le Nac Club de Biot participera au Championnat du Monde d'ornithologie qui se déroulera en Hollande, à Hertogenbosh, du 16 au 25 janvier 2015.



© Artis Zoo - Diamant de Gould

### Accueils de loisirs ACTIV' TA TERRE !

Trente-six enfants de 6 à 8 ans fréquentant l'accueil de loisirs de Biot pendant les vacances de la Toussaint ont pu, avec l'association Les Petits Débrouillards, se glisser dans la peau de vrais biologistes. Ils ont découvert la biodiversité en prélevant quelques insectes et végétaux et en les étudiant au microscope USB pour se familiariser avec les structures présentes dans la nature.

Précision des Petits Débrouillards : « Après l'étude, tous les échantillons ont été remis dans leur habitat naturel ! ».

Cette découverte s'est déroulée dans le cadre de l'appel à projet de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, la CASA, intitulé Activ'ta Terre et visant à la sensibilisation au développement durable. Dans ce cadre, les enfants des accueils de loisirs de Biot, auront d'autres occasions dans l'année de se familiariser avec les questions environnementales, notamment autour du bassin versant de la Brague.

### Vient de paraître GOUTTELETTE, GOCCIOLINA, DROPLET

Déjà paru en français et en italien, *Gouttelette* est rééditée en version trilingue (français, italien et anglais) aux éditions biotoises du Rond Blanc. *Gouttelette* est écrit par Danilo Righetti et illustré par Valerio Paltenghi. Dans cet ouvrage à partir de 4 ans, les petites gouttes d'eau expliquent aux plus petits le cycle fondamental de l'eau.

### Environnement L'ASLIB DEVIENT L'ASLIB-CNC

Le 25 juin 2014, au complexe sportif Pierre Operto lors de l'assemblée générale de l'Association de lutte contre les inondations de la Brague, l'ASLIB, Jean-Philippe Prévost et Martine Auvéuvre ont été élus respectivement Président et Secrétaire-Trésorière de l'association. Ils remplacent ainsi Jean Lechazynski, Président fondateur, et Liliane Niégo, Secrétaire depuis une vingtaine d'années. De plus, l'association a modifié ses statuts pour devenir l'ASLIB-CNC et prend ainsi en compte les catastrophes naturelles et climatiques (CNC) dans son action. Ses priorités : appuyer la réalisation rapide du bassin des Horts et demander la réalisation d'études par la CASA, sur les bassins versants de la Valmasque et de la Brague. En outre, « notre association, précise la nouvelle équipe, restera attentive sur les sujets tels que la lutte contre les incendies et les mouvements de sol ».



BIOT INFOS HIVER 2015 | l'actu

BIOT INFOS HIVER 2015 | l'actu



# on a testé pour vous !

## Le MONOCYCLE



*Testeur :* Anh-Gaëlle, employée de Mairie, Biot

*Le guide :* Antoine Albert, président de l'association Cycl'Hop

*Jour du test :* Dimanche 28 septembre, Fête des associations, complexe sportif Pierre Operto



" Je n'ai testé que dix minutes. Juste le temps de me rendre compte que le plus difficile pour commencer, c'est tout simplement de monter dessus !

**Le commentaire de Cycl'hop :** Pour commencer, il faut tenir la main de quelqu'un ou se tenir à une barrière. Ensuite, il faut positionner les deux pédales à la même hauteur, mettre les pieds fermement dessus et se grandir vers le haut."

Et la deuxième chose la plus difficile, c'est de faire un tour de pédale...

**Le commentaire de Cycl'hop :** En effet, le monocycle peut partir sur le côté comme un vélo mais aussi en avant ou en arrière. Donc, il faut se familiariser avec l'équilibre en contrôlant les pédales. Il faut être assis sur la selle en appuyant bien fermement les pieds sur les pédales et s'entraîner à garder l'équilibre en tenant quelqu'un par les mains ou en se tenant entre deux barrières.

Une fois les gestes intégrés - « Un enfant de 10 ans, bien motivé, met entre 1h et 3h à les maîtriser, les adultes en moyenne une dizaine d'heures ! », précise Antoine Albert -, les possibilités offertes par le monocycle sont presque infinies. Avec le monocycle, on peut faire du hockey, de l'athlétisme dont la fameuse épreuve de lenteur ou encore du cross - très spectaculaire -...



**L'épreuve de lenteur en avant :** c'est une des épreuves d'athlétisme propre au monocycle. Le compétiteur doit parcourir une planche de 10 mètres de long et de 15 cm de large, posée au sol, le plus lentement possible, sans sortir de la planche, sans marquer d'arrêt et sans reculer. Baptiste Albert, ici aux Unicon16 à Brixen en 2012, a, depuis, battu le record du Monde à Montréal lors des Unicon 17, en août 2014.

L'association **Cycl'hop** regroupe une centaine de personnes, de tous âges. Ils s'entraînent à Vence ou à l'île Verte. L'association participe à de nombreuses manifestations et part régulièrement en compétition. Aussi, 29 compétiteurs de 8 à 55 ans ont représenté l'association à la 10<sup>ème</sup> coupe de France de Monocycle qui s'est déroulée du 29 octobre au 2 novembre à Brumath, près de Strasbourg. Ils ont rapporté une médaille d'or en hockey, une médaille d'argent en freestyle et bien d'autres, du bronze à l'or, en athlétisme.

> <http://cyclhop.free.fr>



# Tribunes libres

## OUI, LA POLITIQUE PEUT ÊTRE BELLE !

Dans un temps médiatique où l'image de la politique est réduite aux affaires et aux petites phrases assassines, dans un marasme économique qui pousse à l'exclusion et à l'isolement, nous voulons pratiquer la vraie politique, la belle politique, celles des élus qui se doivent d'être responsables, qui se doivent d'entretenir le vivre ensemble, qui se doivent de respecter les citoyens et les instances de notre République.

Notre vision de la politique, c'est de proposer des projets d'intérêt général en cohérence avec notre territoire, en réponse à vos besoins. C'est de favoriser le débat démocratique, les échanges et la concertation pour construire ensemble.

Malheureusement pour nous, cela ne peut se faire au Conseil Municipal, car l'opposition ne respecte pas ces valeurs. Alors que le travail de commission est parfois constructif, ces élus réduisent le Conseil Municipal à un jeu de posture d'opposant, où on agite les chiffons rouges, où l'on fait des coups d'éclat tel que leur départ théâtral du dernier Conseil Municipal.

Le point clé portait sur la modification n°4 du PLU. Non, cette modification n'entraîne pas, comme se plaît à le dire la liste minoritaire,

la construction de 600 logements sociaux. Comme nous l'avons dit au Conseil Municipal et comme l'a repris *Nice-Matin*, sur un mandat, ce n'est ni possible ni souhaitable. L'objectif fixé par le préfet est de 172 logements sociaux entre 2014 et 2017. Voilà la réalité.

En outre, quitter le Conseil Municipal n'est pas neutre. Il y a bien d'autres sujets que l'urbanisme pour lesquels une opposition constructive comme nous la souhaitons, et comme vous la souhaitez, doit jouer son rôle de contradicteur et doit représenter ses électeurs.

En quittant brusquement le Conseil Municipal, l'opposition n'a pas voté les subventions aux associations, acteurs essentiels de notre vie locale et créatrices de lien, de développement et d'opportunités pour notre commune, l'opposition n'a pas voté les délibérations d'urbanisme qui vont permettre l'agrandissement de l'entrée du chemin St Julien, l'opposition n'a pas voté la délibération qui permet à Biot de participer au programme zéro déchets avec la CASA, l'opposition n'a pas voté 19 délibérations sur les 37 prévues à ce dernier Conseil Municipal de l'année.

Nous sommes attachés à faire vivre une autre

vision de la politique à Biot. Une vision qui ne soit pas ancrée dans des dogmes, dans le stérile clivage droite / gauche, une vision qui ne ressasse pas le passé et qui ne met personne dans une case, non partisane et qui concilie « Penser social c'est être de gauche, penser entreprise et économie c'est être de droite ». Nous voulons agir pour Biot et les Biotois, tous les Biotois : favoriser le développement économique en logeant les familles qui en ont besoin, permettre aux entreprises de s'installer et de prospérer sur notre territoire, œuvrer en faveur du développement durable en imaginant un futur plus propre, entretenir nos écoles, nos routes et notre village.

L'objectif des élus de Biot doit être commun puisque c'est la même ambition qui nous anime, nous élus : construire l'avenir de Biot, Biot la créative, construire une commune où il fait bon vivre. Alors, débattons des projets, débattons des moyens, dans le respect de chacun, c'est ce que nous proposons aux élus de la minorité pour les 5 ans à venir, faisons tous ensemble de la belle politique !

*Nathalie Bret, Conseillère Municipale déléguée aux Ressources Humaines*

## TRIBUNE DE LA MINORITÉ

En ce début 2015, toute l'équipe "Restons Forts pour Biot" vous souhaite une belle et heureuse année.

Vous êtes nombreux à vous inquiéter de la modification n°4 du PLU. Elle entraîne la construction de 600 logements sociaux (pour 86 demandes de Biotois) dans de nombreux quartiers de la commune d'ici 2025.

Aux Soulières par exemple, les terrains de certains propriétaires seront gelés pendant 5 ans, avec la création d'une zone d'études.

Les élus de la majorité municipale ont voté ce document d'urbanisme, malgré l'émotion de beaucoup d'entre vous relevée par le commissaire enquêteur. Pas de réunion d'information préalable, vive la concertation! Vous pourrez compter sur nous pour porter votre parole.

Par ailleurs, nous sommes fiers de l'hommage de l'administrateur des finances publiques. Il a, lors du Conseil Municipal du 25 septembre dernier, présenté un audit des finances de

la ville sur la période 2008-2013. Ce haut-fonctionnaire a insisté sur la maîtrise des charges de fonctionnement qui a permis un investissement ambitieux. L'encours de notre dette en euro par habitant est bien inférieur à nos communes voisines telles qu'Antibes ou Valbonne. La vérité est officiellement rétablie !

*Jean-Pierre Dermit et l'équipe "Restons forts pour Biot"*

*NB. La tribune de la minorité a été restituée telle quelle, sans titre, ni photo.*



LES 22 ET 29 MARS 2015

j'élis mes

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX !

Les Conseillers Départementaux interviennent sur les domaines suivants :

*Santé*

Emploi et économie

Action sociale

**CULTURE**

Éducation

Gestion des espaces naturels

*Secours*

**LOISIRS ET SPORT**



AVANT 2015

**52 cantons** dans les Alpes-Maritimes

**1 conseiller général** par canton  
Renouvellement par moitié **tous les 3 ans.**



APRÈS 2015

**27 cantons** dans les Alpes-Maritimes

**2 conseillers départementaux**  
(binôme homme-femme)  
Renouvellement une seule fois **tous les 6 ans.**

RENSEIGNEMENTS :  
Service Population  
04 92 91 55 80 - [etat-civil@biot.fr](mailto:etat-civil@biot.fr)  
> [Liste des bureaux de vote et horaires sur www.biot.fr](http://www.biot.fr)

# DOSSIER SPÉCIAL

## LA MIXITÉ SOCIALE : UN GROS MOT ?

Dans un contexte accru de crise du logement, il relève de l'intérêt public de proposer des logements accessibles et de qualité à Biot.

Dans ce dossier, retrouvez le contexte du logement social à Biot et bousculez les idées reçues.





# LA MIXITÉ SOCIALE au cœur du débat

LE CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVÉ LA MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU), JEUDI 11 DÉCEMBRE 2014, REPLAÇANT AU CŒUR DU DÉBAT, LA PROBLÉMATIQUE DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX À BIOT.

En effet, la modification n°4 du PLU a pour objectif d'adapter le document d'urbanisme face aux dispositions de loi ALUR (20 février 2014), ayant pour conséquences la suppression du Coefficient d'Occupation des Sols (COS) et des superficies minimales de construction, mais également l'instauration de zones de mixité sociale et de servitudes sur la commune.

Si la majorité des Biotois s'accorde à dire qu'il faut encadrer la loi ALUR afin de maîtriser l'urbanisation du territoire pour éviter des constructions massives, certains demeurent contre la mise en place de zones de mixité sociale dans leur quartier. Le PLU en prévoit de nouvelles.

L'inquiétude de la population face à l'instauration de telles zones est mesurable à la lecture des 250 observations orales et écrites, rendues au Commissaire Enquêteur en charge de l'en-

quête publique qui s'est tenue du 29 septembre au 31 octobre 2014 pour la modification n°4 du PLU. En voici quelques exemples : « une zone de mixité sociale à Durbec, cette concentration est préjudiciable au quartier » ; « deux zones de mixité sociale, cela va dénaturer le quartier » ; « il y a d'autres sites plus appropriés pour de telles constructions », « les zones de mixité sociale feront fuir les étrangers en résidence secondaire dans le quartier », « non au béton, non aux barres d'immeubles » ou encore « est-il pensable qu'un des jolis quartiers de Biot soit entourés de deux zones de mixité sociale ? ». Des dires que le Commissaire Enquêteur qualifie dans son rapport (accessible sur [www.biot.fr](http://www.biot.fr)) de « *délit d'opinion* ».

La mixité sociale est souvent confondue avec ghetto alors que, bien au contraire, le principe même de mixité sociale est de faire cohabiter, dans une même zone géographique, des personnes de catégories socioprofessionnelles,

de niveaux de vie et de cultures différents. **La mixité sociale est un moyen de diminuer les exclusions et la fracture sociale.** Il s'agit donc de mêler, dans un même quartier, propriétaires, locataires du secteur privé et locataires du parc social.

La Municipalité souhaite aujourd'hui conduire une politique d'aménagement du territoire en faisant de **la mixité sociale un facteur de développement économique et d'attractivité du territoire.**

Si la Ville de Biot ne compte aujourd'hui que 109 demandes de logements sociaux (observatoire social de la CASA au 31 décembre 2013), faute d'une offre suffisante susceptible d'attirer la population sur le territoire, elle doit se saisir de la question du logement, notamment pour conserver son dynamisme économique lié entre autre, au bassin d'emploi de la technopole Sophia Antipolis.

## L'INFOGRAPHIE

### 109 demandes de logements sociaux à Biot\*

#### PROVENANCE DES DEMANDEURS DE LOGEMENTS SOCIAUX À BIOT



#### NATURE DES DEMANDES

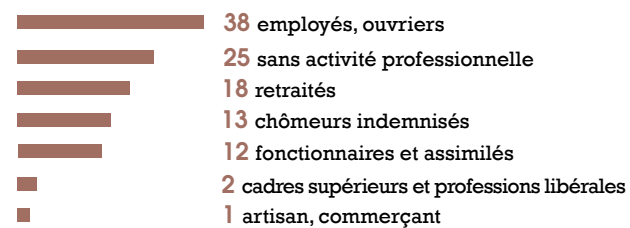


\*Observatoire social de la CASA au 31 décembre 2013

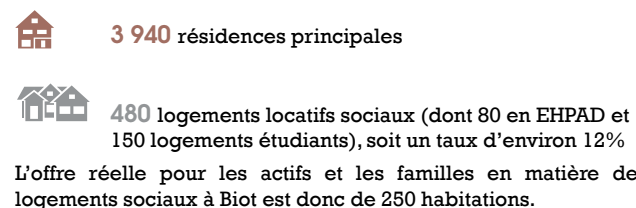
#### POLITIQUE DU LOGEMENT À BIOT

Face au constat du rythme de construction de logements sociaux inférieur à celui prévu dans le Plan Local d'Habitat de la CASA, l'équipe municipale souhaite renforcer les possibilités de construction d'habitations conventionnées en imposant dans le PLU, la réalisation de 30% de logements sociaux sur toute opération supérieure à 800m<sup>2</sup> de surface plancher destinée au logement ou aux programmes de plus de 12 logements.

#### CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DES DEMANDEURS



#### L'OFFRE DE LOGEMENT À BIOT



## BOUSCULONS les idées reçues

Dans sa publication, *10 idées reçues* sur les Hlm\*, l'Union sociale pour l'Habitat met à bas les idées reçues sur le logement social en France\*\*. En voici les grandes lignes.

### 1 - Des logements au rabais FAUX - 82% des locataires Hlm sont satisfaits de leur logement.

Le logement type Hlm est spacieux et bien équipé. Sa taille moyenne est de 69m<sup>2</sup> (66m<sup>2</sup> dans le locatif privé). Soumis au Code de la construction et de l'habitation et à des réglementations spécifiques, les Hlm respectent les normes de santé, de confort, de sécurité et de performance énergétique. Leur objet social les pousse à mieux faire. Par exemple, sur la question des ascenseurs, l'habitat social respecte mieux la conformité aux normes que le parc privé.

### 2 - Que des tours, des barres et des quartiers difficiles FAUX - 72% des logements sont des maisons ou situés dans de petits immeubles.

Et ce type d'opérations représente 95% des logements du parc Hlm construits depuis 10 ans. ¼ des logements Hlm sont en zone sensible mais la situation de ces quartiers dépasse largement le seul engagement du monde Hlm. D'autant qu'ils comprennent bon nombre de copropriétés dégradées qui sont des propriétés pri-

vées.

### 3 - Des passoires thermiques FAUX - Un parc éco-performant.

Le secteur Hlm est pionnier dans les démarches d'économie d'énergie : dès 1973, il intègre l'éco-performance dans ses objectifs sociaux. Tous logements Hlm confondus, la consommation moyenne en énergie primaire (chauffage et eau chaude) est inférieure de 30% à celle de l'ensemble du parc résidentiel.

### 4 - Des logements réservés aux plus démunis FAUX - Les Hlm, artisans de la mixité sociale.

**64% des ménages sont éligibles au logement social.** Dans l'esprit de la législation, le parc Hlm s'adresse donc à une population certes modeste, mais pas exclusivement à sa composante la plus pauvre. Les Hlm restent cependant un recours vital pour les plus pauvres.

### 5 - Encore trop de riches dans les HLM FAUX - Des conditions de ressources strictement encadrées.

Trop de riches dans les Hlm ? La réalité de l'occupation du parc Hlm est loin de ce cliché. 60% des ménages logés en Hlm ont un revenu inférieur à 60% des plafonds de ressources PLUS, soit 1110 euros net mensuels pour une personne seule en province.

### 6 - Des logements à vie FAUX - 480 000 logements attribués chaque année.

La mobilité est importante dans les Hlm. Sur les 480 000 logements attribués chaque année (grâce à la mobilité des locataires et à la construction de nouveaux logements), 110 habitations sont attribués à des locataires Hlm pour occuper un logement le plus adapté possible à leur situation. Précision, une part importante des ménages en sous-occupation (logement plus grand que nécessaire) est constituée de personnes âgées protégées par la législation, et pour lesquelles l'attachement au logement, à la résidence et au quartier ne doit pas être pris à la légère.

### 7 - Des attributions injustes FAUX - Un système très contrôlé, des arbitrages complexes.

Les conditions d'accès fixées par la loi sont la citoyenneté française ou, pour les personnes étrangères, un titre de séjour régulier, des conditions de ressources et l'obligation de ne pas être propriétaire d'un logement adapté à ses besoins. Par ailleurs, 5 publics sont déclarés prioritaires : les personnes en situation de handicap, les mal-logés et personnes défavorisées, les personnes hébergées temporairement, les personnes mal-logées reprenant une activité après une période de chômage de longue durée, les victimes de vio-

lences conjugales.

### 8 - Une nébuleuse d'organismes FAUX - 755 organismes au plus près des territoires.

Cela peut paraître important mais c'est un chiffre raisonnable si l'on considère l'importance dans ce secteur d'une gestion de proximité. Les organismes du logement social français sont proportionnellement moins nombreux et de taille plus importante que la plupart de leurs homologues européens.

### 9 - Ça coûte cher au contribuable FAUX - Le Livret A, socle de la construction Hlm.

Les Hlm sont financés à 74% par emprunts contractés par les organismes Hlm auprès de la Caisse des dépôts qui utilise à cette fin les ressources issues du Livret A. Les subventions publiques sont limitées et en baisse.

### 10 - Des investissements improductifs FAUX - Les Hlm, un investissement d'avenir, utile et responsable.

Ils augmentent le pouvoir d'achat des Français. En moyenne un logement social vit 100 ans, une fois l'investissement amorti, les bénéfices engendrés sont réinvestis obligatoirement dans le secteur. C'est un levier d'action pour l'aménagement du territoire.

\*Habitation à loyer modéré  
\*\*Accessible sur [www.union-habitat.org](http://www.union-habitat.org)

### Loi ALUR et logement social

Les obligations de production de logements sociaux sont renforcées par le relèvement du taux minimal de production de logements sociaux de 20% à 25% et l'augmentation des sanctions des communes en état de carence. Conscient du retard des collectivités, le législateur a mis en place une démarche pour inciter les communes à construire 25% de logements sociaux sur leur territoire d'ici 2025.

La Ville de Biot n'ayant pas atteint le seuil des 25% de logements sociaux, elle verse d'ores et déjà une pénalité de 140 000€ par an. Par ailleurs, l'État fixe des objectifs de financement de logements sociaux sur une période de 3 ans et si la commune ne remplit pas son quota, l'État entamera une procédure de carence. Aussi, la commune se verra dans l'obligation de payer jusqu'à 5 fois les pénalités actuelles et l'État se réservera le droit de préempter les terrains et pourra signer directement une convention avec un bailleur social, donnant lieu à l'instruction immédiate du permis de construire, sans contrôle de la commune. Un courrier du Préfet des Alpes-Maritimes en date du 7 juillet 2014 imposait à la commune de Biot la construction de 172 logements sociaux entre 2014 et 2016, sous peine de mise en carence. Il était donc nécessaire de procéder à la modification n°4 du PLU pour éviter ces pénalités.



Logements sociaux "Les Oliviers" - route de Valbonne





Logements sociaux "Les Florentines" - chemin des Cabots

## UNE CRISE DU LOGEMENT dans les Alpes-Maritimes

Avec l'un des taux de résidences secondaires les plus élevés de France, des carences en matière de logements sociaux locatifs et une augmentation du prix de l'immobilier, la situation en termes de logements reste difficile. Si le prix des logements a augmenté de 90% en 20 ans, les revenus des ménages n'ont eux, connu qu'une hausse de 20%.

En effet, les attraits touristiques et résidentiels de la Côte d'Azur influencent le marché immobilier. Après Paris, les Alpes-Maritimes est le département où les prix de l'immobilier au mètre carré sont les plus élevés, avec une moyenne de 3850€/m<sup>2</sup> contre 2340€/m<sup>2</sup> en France, le mètre carré d'un appartement neuf atteignant les 5200€/m<sup>2</sup>.

De plus, avec un contexte démographique particulier dans le département, mettant en exergue un **accroissement des familles monoparentales** (plus de 13% de la population), une **augmentation des personnes seules** (17,7% de la population), un **solde migratoire positif** et un **vieillessement de la population** (27,6% de la population âgée de plus de 60 ans) qui augmentera de 50% dans les 30 prochaines années, le département doit adapter l'aménagement de son territoire.

Touchant l'intégralité de la région PACA, ce changement démographique impose aux politiques publiques de trouver des solutions nouvelles pour pallier la dépendance économique d'une partie de sa population. Le Conseil Régional PACA oriente donc les collectivités à penser autrement ses infrastructures de logements, de transports et d'accès aux équipements et aux services. *Sources : Insee 2008/ DROS « Atlas social 2013 »*

## LE POINT DE VUE DE MARGUERITE BLAZY,

Vice-présidente de la CASA déléguée à l'Habitat et au Logement

« *Eu égard à la situation préoccupante du logement dans notre département, et sur le territoire de la CASA en particulier, qui ne permet plus à la majorité de la population, notamment à celle des actifs, de se loger correctement, la CASA s'efforce de peser de façon significative et équilibrée sur ce marché immobilier tendu. Dans le cadre de l'exercice de sa compétence, la CASA soutient financièrement les opérations de logements locatifs sociaux et l'accession sociale à la propriété, mais pas seulement. Au travers de sa politique foncière et d'urbanisme, les actions menées par la CASA aux côtés des communes visent à répondre à la demande des citoyens en matière de qualité du paysage urbain et de mixité sociale, notamment en étant vigilant sur les choix architecturaux et la performance*

*énergétique des bâtis.*

*La commune de Biot étant en partie implantée sur le territoire de la technopole, elle doit apporter à sa population différentes gammes de logements, qu'ils soient locatifs ou en accession, mais également qu'ils répondent aux besoins des actifs et des étudiants. Il ne faut pas non plus oublier les seniors, qui aujourd'hui rencontrent des difficultés à se loger dès que leurs ressources diminuent au moment de la retraite, ainsi que les personnes à très faibles ressources. Il convient avant tout de proposer des niveaux de prix, de loyers, de confort, de localisation qui répondent aux besoins des biotois, et également aux actifs qui souhaiteraient se rapprocher de leur lieu de travail présent sur la commune.*

*J'ai pu visiter les dernières opérations*

*sociales de la commune de Biot, qui ont répondu aux besoins des étudiants avec la résidence des « calades de Sophia » et des seniors en perte d'autonomie au travers de la résidence les « Restanques de Biot ». L'enjeu immédiat pour la commune est donc prioritairement de développer des opérations mixtes permettant à la fois une gamme accessible pour les classes moyennes et une offre de logements à des prix abordables, permettant aux actifs très modestes de disposer d'un reste à vivre suffisant après le paiement du loyer et des charges inhérentes. N'oublions pas que le logement apporte le confort et le réconfort... »*

## LA VISION DE GUILAINE DEBRAS,

Maire de Biot

« *Nous souhaitons développer une politique d'aménagement du territoire favorisant la mixité sociale. Loger nos jeunes actifs, nos familles, nos étudiants et nos retraités relève d'une part, de notre responsabilité politique, et c'est d'autre part, une nécessité économique. Nous devons mettre en œuvre une urbanisation réfléchie, prenant en compte le contexte sociodémographique, les modes de transports et de déplacements pour limiter la pollution (les trajets domicile/travail sont en moyenne de plus de 15km) et le déploiement des services publics et de proximité (écoles, commerces...). La modification n°4 du PLU et l'instauration de zones d'études sur certains quartiers biotois sont la preuve de notre souhait d'une urbanisation maîtrisée et raisonnée. »*

## LE LOGEMENT SOCIAL, pour qui ?

D'après l'Insee, **64% des Français sont éligibles au logement social** (sur les bases du plafond PLUS\*), soit 2 Français sur 3. Et **39% des Français non-locataires sociaux déclarent avoir un jour recours au logement social** tandis que **55% estiment que leurs enfants auront besoin d'accéder à un logement social.**

Il existe 3 catégories de logements sociaux répertoriés en fonction des plafonds de ressources (sur la base d'une personne seule) :

- Logements dits « très sociaux » : Prêt Locatif aidé d'Intégration (PLAI) - Plafond de ressources limité à 11 006€/an (soit 917.17€/mois)

- \*Logements sociaux : Prêt Locatifs à Usage Social (PLUS) – Plafond de ressources limité à

20 013€/an, (soit 1667,75€/mois)

- Logements modestes : Prêt Locatif Social (PLS) - Plafond de ressources limité à 26 017€/an (soit 2168,08€/mois).

Le dernier rapport de l'Union sociale pour l'Habitat (2012), démontre que les locataires des 5,1 millions de logements sociaux en France, sont à **49% des employés et ouvriers** (vendeurs, fonctionnaires, manutentionnaires, policiers, militaires, chauffeurs, artisans non qualifiés...), à **26% des retraités** et à **12% des professions intermédiaires** (professeurs, infirmiers, gendarmes, éducateurs spécialisés...). Le parc compte également **4% de cadres et de professions intellectuelles**, **4% d'artisans, commerçants et chefs d'entreprises**, **2% d'agriculteurs** et **7% de personnes sans**

**activité professionnelle** (chiffre incluant les enfants jusqu'à 14 ans, les retraités avant 53 ans et les femmes au foyer). Ces statistiques prouvent la fonction des logements sociaux en matière de mixité des catégories sociales. Si près de 10 millions de personnes bénéficient d'un logement social locatif ou en accession à la propriété, **94% des Français estiment que le logement social est indispensable.**

Effectivement, sous les effets conjugués de la crise économique et celle du logement, le logement social reste la réponse au maintien de toutes les catégories sociales au sein des communes. C'est un des facteurs du développement économique.

## LE LOGEMENT SOCIAL, levier du développement économique



Logements étudiants "Magister" - Sophia Antipolis

L'implantation de logements sociaux sur un territoire est **l'un des leviers d'action pour un aménagement du territoire favorisant l'emploi, la mobilité et la dynamisation économique.**

Les bailleurs sociaux ont déjà prouvé leur impact, au cœur de la crise économique en 2008, en rachetant de nombreux programmes immobiliers à des promoteurs en difficulté, leur permettant ainsi d'amortir les effets de la crise.

Avec 17 milliards d'euros investis en 2013 dans la construction, le marché du logement



Logements sociaux "Peynet 2" - avenue St Philippe

social reste un facteur sûr de développement économique. Le seul parc HLM\* représente l'emploi de 80 000 agents et fait travailler 14 000 artisans et employés du BTP chaque année. Des emplois non délocalisables qui contribuent à freiner la hausse du chômage. De plus, l'attribution de logements à loyers modérés aux personnes de divers métiers, sur un même bassin d'emploi, favorise la relance de l'économie dans les régions. Sur les 5 dernières années, 500 000 personnes ont refusé un emploi dans une autre ville faute de logement à un prix abordable.

Enfin, des loyers modestes permettent de réduire le taux d'effort des foyers sur leurs charges locatives, augmentant ainsi leur pouvoir d'achat, et cela permet de dynamiser l'économie locale. En moyenne, un foyer logé dans un parc locatif social dépense 2000€ de moins par an qu'un foyer habitant dans un logement privé.

\*Habitation à loyer modéré



### Handicap POUR UNE VILLE ACCESSIBLE À TOUS

Le rapport 2013 de la Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées a été présenté en séance du Conseil Municipal du 16 octobre 2014. Il dresse le constat de l'état d'accessibilité des bâtiments recevant du public, de la voirie, des espaces publics et des transports et propose des perspectives d'aménagement.

Pour rappel, la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances prévoit notamment la mise en accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP) pour le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et la création, pour les communes de plus de 5000 habitants, d'une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (créée en 2010 à Biot) qui s'inscrit dans une logique globale d'amélioration du cadre de vie et contribue à ancrer la démarche d'accessibilité dans la proximité.

#### Rapport 2013 en chiffres ERP communaux :

- 21 établissements recevant du public communaux
- 15 sont encore non accessibles
- 6 établissements sont accessibles (Complexe Sportif Pierre Operto,

église Sainte Marie-Madeleine, Mairie Annexe, crèche L'Orange Bleue, CCAS, le futur Office de Tourisme chemin Neuf)

#### Perspectives :

- Une salle de Conseil Municipal et un Office de Tourisme accessibles au sein de la Médiathèque Communautaire de Biot
- Participation de la commune au dispositif Agendas d'Accessibilité Programmée pour mettre en accessibilité ses bâtiments non conformes après le 1<sup>er</sup> janvier 2015 dans le cadre d'un échéancier précis et avec un engagement financier.

#### Voirie et espaces publics dans le périmètre du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces

#### Publics (PAVE) :

##### Zone du village :

25% de la zone est accessible sur un indice d'accessibilité potentiel de 50%

##### Zone Bois-Fleuri :

18% de la zone est accessible sur un indice d'accessibilité potentiel de 50%

##### Zone Saint Philippe :

16% de la zone est accessible sur un indice d'accessibilité potentiel de 53%

#### Perspectives :

- Création d'un trottoir de 160 m chemin de St Julien (en cours)
- Réfection et mise en accessibilité de la passerelle St Jean (en cours)
- Amélioration de l'accessibilité à l'entrée du village et création de places pour personnes à mobilité réduite (réalisée)
- Réflexion sur l'accès au Jardin Frédéric Mistral (en cours)

- Réfection de la place de l'Église (en cours)
- Aménagement du versant des Bâchettes (en cours)
- Mise en accessibilité de la Salle des Mariages (à l'étude)

#### Actions de sensibilisation des gestionnaires d'ERP privés

- Réunion d'information réalisée le 17 octobre 2013
- Accompagnement des gestionnaires privés par le service de l'Urbanisme de la Ville de Biot

#### Perspectives 2014/2015 :

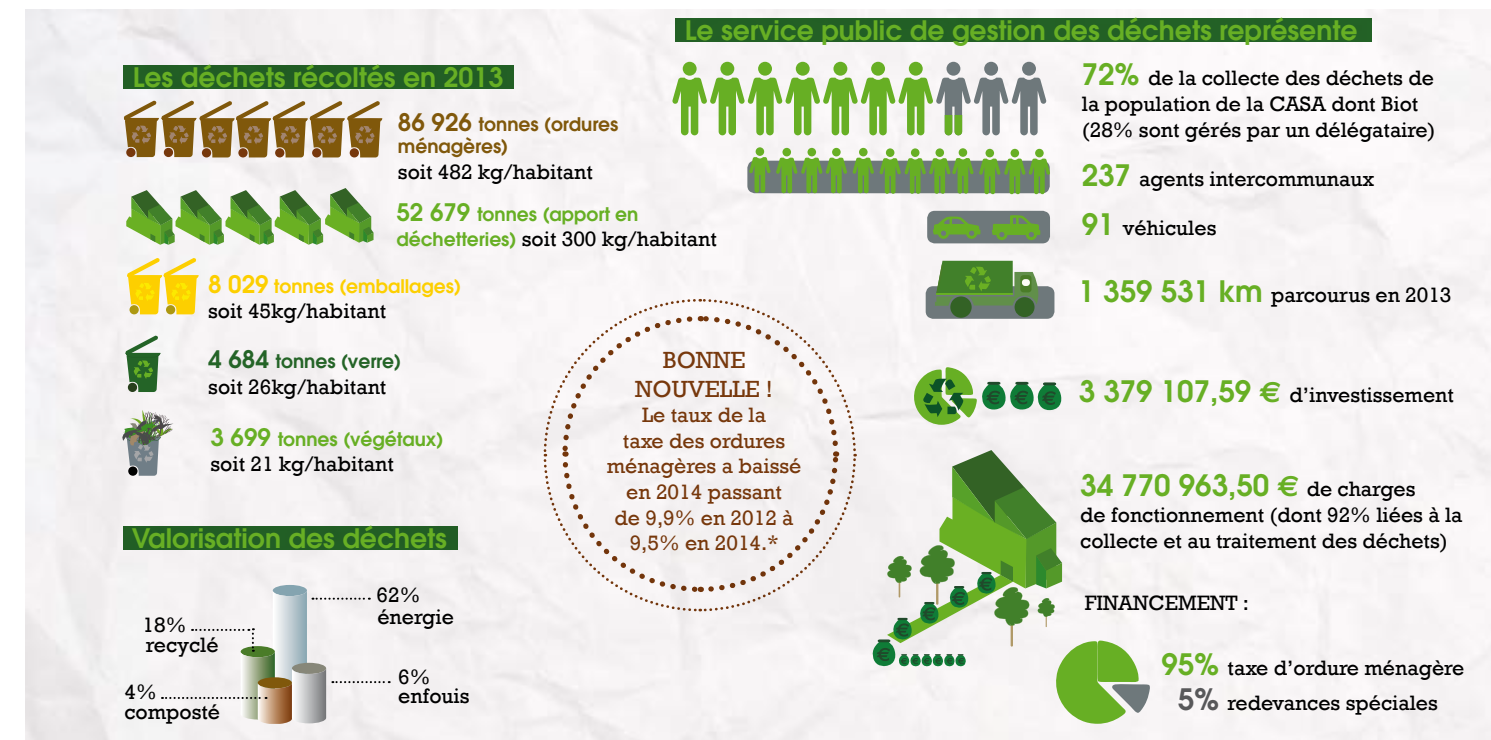
- Lancement de l'opération « Ambassadeurs de l'accessibilité », vendredi 20 février 2015 (voir page 7)
- Poursuite de l'accompagnement des gestionnaires privés par le service de l'Urbanisme

### CASA, GESTION DES DÉCHETS

### L'INFOGRAPHIE

## 482 kg de déchets par habitant en 2013

Lors du Conseil Municipal du 25 septembre 2014, le responsable de la gestion des déchets de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) a présenté le rapport 2013 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.



Si le rapport met en exergue une augmentation du recyclage des déchets en 2013, des efforts sur la réduction des déchets sur le territoire de la CASA sont encore à fournir car le poids de déchets par habitant est encore très élevé (482kg/habitant sur la CASA contre 290kg/habitant en moyenne en France).

\* Cette baisse est la conséquence de l'optimisation des tournées de collecte (sur 5 jours au lieu de 6 à Biot et suppression des collectes de nuit) et de l'augmentation du taux d'ordures recyclées.

### MÉTIERS D'ART

## Biot à la conquête de Paris

Afin de promouvoir sa richesse créative et de soutenir les métiers d'art présents sur la commune, le Conseil Municipal du 16 octobre 2014 a adopté le projet de participation de la Ville de Biot à la biennale « Révélation 2015 » qui se tiendra du 10 au 13 septembre 2015 au Grand Palais à Paris.

Ce salon dédié à la création contemporaine et aux métiers d'art a remporté un vif succès en 2013, pour sa première édition, avec plus de 33 000 visiteurs et une très grande couverture médiatique réunissant 410 journalistes de la presse internationale. À travers sa participation aux « Révélation 2015 », Biot entend faire rayonner ses métiers d'art à travers le monde et permettre aux artistes Biotois de développer des liens avec les créateurs internationaux. Pour ce faire, la Ville de Biot a porté sa

candidate et celles de 8 artistes biotois devant le comité d'orientation artistique du salon composé de 14 membres issus des univers de l'architecture, du design et des collectionneurs, présidé par Serge Nicole, président d'Ateliers d'Art de France.

Si le dossier biotois est accepté, la Ville de Biot prendra en charge le coût d'un stand de 30m<sup>2</sup> d'une valeur de 22 500€ HT, qui réunira les artistes sélectionnés, sous l'effigie de la commune. À suivre...

Retrouvez toutes les délibérations du Conseil Municipal sur [www.biot.fr](http://www.biot.fr) (rubrique Action municipale/Conseil Municipal) ou affichées à l'accueil de la Mairie Principale.  
> Suivez le Conseil Municipal en direct sur [www.biot.fr](http://www.biot.fr)

### SPORT BAISSE DES TARIFS DE LOCATION DU STADE PIERRE BEL

Les tarifs de location du stade Pierre Bel ont été révisés et approuvés lors du Conseil Municipal du 25 septembre 2014. La gratuité de la location a notamment été étendue aux collèges, écoles publiques et universités de Biot et extérieures à la commune ainsi qu'au Club des Dirigeants de Sophia Antipolis. Les tarifs ont également été réduits pour les autres utilisateurs, allant de 30€ à 50€ de l'heure au lieu de 120€ précédemment.

### Urbanisme

#### TAXE D'AMÉNAGEMENT : 1 TAXE AU LIEU DE 4

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité en urbanisme, le Conseil Municipal du 25 septembre 2014 a renouvelé la taxe d'aménagement, qui remplace la taxe locale d'équipement, la taxe départementale des espaces naturels et sensibles, la taxe départementale pour le financement des conseils en architecture, d'urbanisme, et de l'environnement et la participation pour aménagement d'ensemble et ce au taux de 5%, identique à celui de l'ancienne taxe locale d'équipement.

### ENVIRONNEMENT

#### BIOT VERS LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

Le Conseil Municipal du 16 octobre 2014 a autorisé la Municipalité à faire appel à un bureau d'étude facilitateur et à demander une subvention au Conseil Régional PACA pour l'aide à la construction d'un projet de politique énergétique durable. Il s'agit de faire des enjeux de l'énergie et du climat des opportunités de développement local. Après établissement d'un diagnostic de la commune, à l'horizon 2016, le Conseil Municipal se verra proposer une charte d'engagement « Collectivités lauréates pour la transition énergétique ».



# ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT

Plus d'infos : > [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



# VOS QUARTIERS

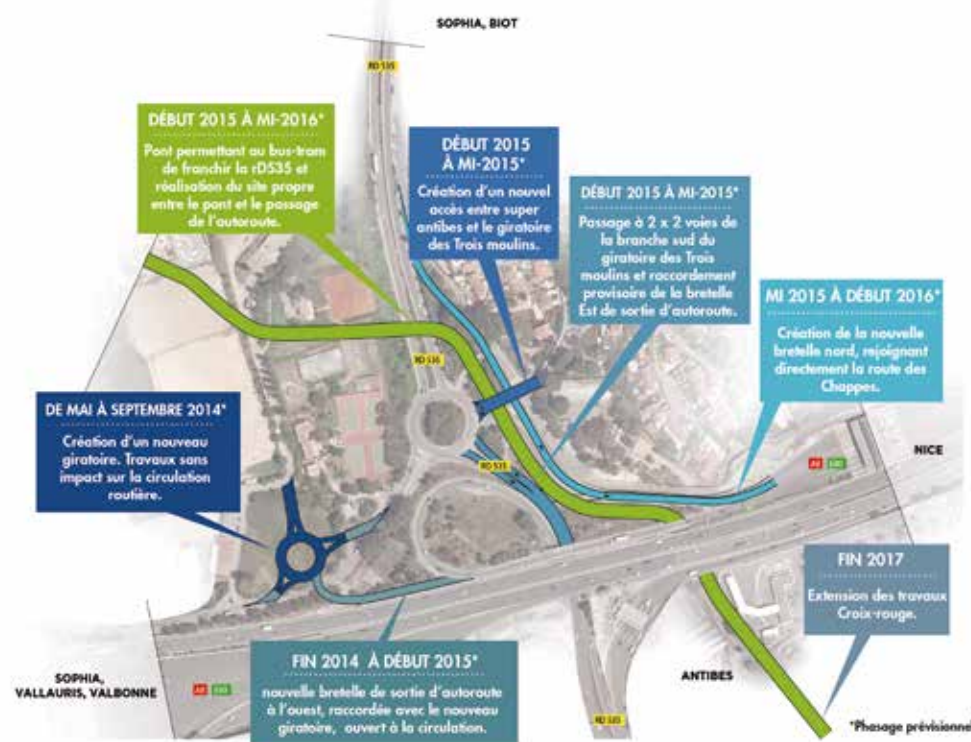
CASA - Bus-Tram

## UNE NOUVELLE MOBILITÉ POUR LE TERRITOIRE

Les travaux du bus-tram ont démarré en mai 2014 par la création d'un nouveau giratoire connecté à la zone des Trois Moulins. Ils se poursuivent en ce début d'année avec l'aménagement d'un accès entre ce rond-point et Super Antibes ainsi que d'une nouvelle bretelle d'autoroute qui permettra, à terme, d'éviter le giratoire des Trois Moulins, saturé aux heures de pointe.

En effet, la CASA a initié une nouvelle approche de la mobilité en mettant en œuvre le projet de bus-tram. En plus d'un nouveau mode de déplacement en site propre moins polluant, moins coûteux et plus efficace, le projet consiste à enrayer une congestion routière croissante avec quelque 770 000 déplacements par jour sur le territoire sophilopolitain, à rendre le réseau de transport collectif plus performant (réaménagement du réseau Envia et des lignes d'Azur, correspondances avec les trains, mise en place de parcs relais) et à adopter des modes de déplacement doux (pistes cyclables, cheminements piétons).

### Échéancier du chantier du bus-tram\*



### Le bus-tram en chiffres

> 11 stations à terme, espacées d'environ 400 mètres

> 5,5 km d'itinéraire en site propre

> 1 bus-tram toutes les 6 minutes en heures de pointe

> 18h de service, de 6h à minuit

> 15 000 voyageurs par jour à terme

Conseils de Quartiers

## LES BIOTOIS 100% CITOYENS !

LES BIOTOIS ONT RÉPONDU PRÉSENT À L'APPEL DES INSTANCES CITOYENNES MISES EN PLACE PAR LA MUNICIPALITÉ EN OCTOBRE ET NOVEMBRE DERNIERS : 332 CITOYENS ONT ASSISTÉ À LEUR PREMIER CONSEIL DE QUARTIERS. RETOUR SUR CES PREMIÈRES SÉANCES.



Intrigués, curieux, investis, questionnés... les citoyens biotois se sont surtout sentis très concernés par leurs quartiers et les projets qu'ils pourraient porter au sein de leur Conseil de Quartiers.

Après avoir été informés de l'intérêt de participer à ces assemblées citoyennes, de leur fonctionnement et au rôle de chacun des participants (citoyens, élus, fonctionnaires, associations), les conseillers de quartiers ont nommé des citoyens-relais au sein même de l'assemblée. Le témoignage de conseillers d'une autre ville leur a permis d'avoir un retour d'expérience sur les projets que peuvent porter les Conseils de Quartiers

### LES CITOYENS-RELAIS SONT NOMMÉS

Au nombre de 15 maximum par conseil, les citoyens-relais ont pour missions de promouvoir le dispositif, d'alimenter les ordres du jour et de travailler en collaboration avec le service municipal de la Population en charge de la coordination et de l'animation des Conseils de Quartiers. Ils ne représentent pas pour autant les conseillers de quartiers, tout habitant âgé de plus de 16 ans pouvant participer librement à son Conseil de Quartiers.

« Les Conseils de Quartiers sont des lieux de débats, explique Annie Benard, courtier maritime de 56 ans, habitant aux Clausonnes et citoyenne-relais du quartier n°3. Ils sont un bon moyen d'échanger entre habitants. La communication, c'est la clé de la résolution de nombreux problèmes ».

### AU SERVICE DU MIEUX VIVRE ENSEMBLE

En effet, l'objectif principal des Conseils de Quartiers est d'échanger et de donner son avis sur le cadre de vie du quartier, d'améliorer le lien social, de développer la convivialité et la solidarité et bien sûr de porter des projets citoyens... en d'autres mots de participer à une aventure humaine au service du mieux vivre ensemble et de l'intérêt général.

Et les Biotois ne manquent pas d'idées qu'ils souhaiteraient porter durant ces instances citoyennes. C'est le cas de Léo Marx du quartier Joseph-Durbec, 17 ans, étudiant en Terminale ES et citoyen-relais du quartier n°1 : « J'ai repéré de petites choses dans mon quartier, comme le local à poubelles qui a pris feu il y a quelque temps. Les containers sont maintenant à l'air libre, juste à côté de l'entrée du chemin de randonnée de la Brague très emprunté par les visiteurs et cela n'est pas très esthétique. Nous pourrions trouver une

solution au sein des Conseils de Quartiers pour cacher ces containers pour le bien-être des riverains et des promeneurs ».

Si le cadre de vie suscite l'intérêt de nombreux habitants, d'autres questions, d'ordre plus général sont aussi envisagées : « Nos routes sont saturées de véhicules, il y a souvent des bouchons alors, pourquoi ne pas réfléchir à l'amélioration des pistes cyclables qui pourraient relier les villes avoisinantes, s'interroge Annie Benard. Nous avons de si beaux paysages, c'est vraiment agréable de se déplacer en vélo dans notre région ».

### RENDEZ-VOUS EN MARS 2015

Aménagement du territoire et plus particulièrement du quartier, actions en faveur des jeunes, communication inter-quartiers, les axes de réflexions sont nombreux pour alimenter les Conseils de Quartiers.

Les prochaines séances auront lieu en mars 2015. En attendant, les citoyens-relais se réuniront à la mi-janvier pour construire avec le service municipal de la Population et de la Citoyenneté des outils de collaboration leur permettant de déterminer les futurs ordres du jour avec l'ensemble de leurs concitoyens.



# Que s'est-il passé DANS MON QUARTIER ?

Réfections de chaussées, extensions des réseaux d'eau, enfouissement des lignes téléphoniques ou électriques, travaux dans les écoles ou encore embellissement du cadre de vie, la Municipalité s'est attachée durant ces 9 derniers mois à permettre aux Biotois de vivre dans une commune entretenue, sécurisée et esthétique. Tour d'horizon.



- Remplacement des caniveaux des eaux pluviales / Allée des Colibris, 20 331, 60€ TTC
- Remplacement de pompes, sécurisation et mise à niveau de la télégestion / Station de relevage des eaux usées des Tamarins, 13 600€ TTC
- Implantation de 3 poteaux défense incendie / Chemin de Saint Julien et chemin des Issarts, 18 000€ TTC
- Élargissement de la chaussée (155m de long et 4 m de large), enfouissement des réseaux, création d'une place de stationnement et d'un trottoir / Chemin de Saint Julien, 149 940,30€ TTC (fin des travaux : janvier 2015)
- Extension du réseau des eaux usées / Bois-Fleuri nord et chemin de la Castagne, 83 993,70€ TTC (fin des travaux : mars 2015)

- Enfouissement des réseaux, suppression d'un poteau électrique dangereux et réfection de la chaussée (entre la route d'Antibes et le chemin de la Brague) / Quartier des Clausonnes, 141 600€ TTC
- Création d'un trottoir (35 m de long) et réfection de la chaussée (84m²) / Chemin de la Chèvre d'Or, 19 049,28€ TTC
- Réfection de la chaussée et suppression de 4 pins / Avenue St Philippe, 11 632,56€ TTC
- Remplacement de pompes, sécurisation et mise à niveau de la télégestion / Stations de relevage des eaux usées de la Noria et de Saint Philippe, 40 800€ TTC
- Déport des images de vidéoprotection depuis la Mairie Annexe vers la gendarmerie de Valbonne, 288 973,10€ TTC, dont 275 000€ subventionnés par l'État (fin des travaux : mars 2015)

- Extension du réseau des eaux pluviales et création d'un dos d'âne / Chemin du Plan, 44 664€ TTC
- Extension du réseau des eaux pluviales et réfection de la chaussée / Chemin de la Brague, 53 238€ TTC
- Remplacement des tampons de regard des eaux usées / Chemin Neuf, 22 800€ TTC
- Réfection d'un mur en pierre (suite aux intempéries de février 2014) / Jardin Frédéric Mistral, 48 925,20€ TTC
- Confortement et réfection de la chaussée (suite aux intempéries de février 2014) / Chemin des Vignasses, 123 600€ TTC
- Aménagement des places de stationnement et création d'une place pour personne à mobilité réduite / Chemin Neuf, 10 274,40€ TTC
- Implantation d'un poteau défense incendie / Chemin Fanton d'Andon, 6 000€ TTC

- Confortement d'une berge (rive droite) / Vallon des Combes, 21 600€ TTC (fin des travaux : janvier 2015)
- Réfection des pavages / Rue Sevoule et impasse de la Calade, 23 682€ TTC (fin des travaux : janvier 2015)
- Remplacement de la passerelle Saint Jean (suite aux intempéries de novembre 2011) / Chemin de la Brague, 110 262€ TTC (fin des travaux : janvier 2015)
- Rénovation des parkings couverts / Calade des Bâchettes, 122 668,63€ TTC (fin des travaux : mars 2015)
- Élargissement du chemin Neuf / entre l'entrée du village et la Médiathèque Communautaire, travaux financés par la CASA

- Extension du réseau des eaux usées (en partenariat avec Villeneuve-Loubet) et du réseau d'eau potable, goudronnage d'une piste en terre (780m²) / Chemin des Près, 81 600€ TTC
- Implantation de 2 poteaux défense incendie / Chemin des Près et impasse Camatte, 12 000€ TTC

“

Pour pallier le retard accumulé avant notre arrivée, notamment dans l'entretien de nos écoles et de notre village, nous avons engagé de nombreux chantiers\* sur la commune. Avec nos fonds propres, en tenant compte de nos possibilités financières et malgré les nombreux emprunts que nous devons rembourser, nous rattrapons ce retard pour pouvoir accueillir dignement les enfants dans les écoles et donner envie aux visiteurs de se promener dans les ruelles pavées dans notre vieux village. Je remercie d'ailleurs les services municipaux qui, avec leurs compétences et leur sérieux, permettent la réalisation de ces projets.

”

Guy Anastile, Adjoint au Maire, délégué au cadre de vie, aux travaux et à la mémoire nationale

\*Montants des travaux répartis entre les budgets "Ville", "assainissement", et "eau". Dépenses engagées sur les budgets 2014 et 2015.

## Travaux effectués dans les écoles et les équipements sportifs

- Création de 2 classes, installation d'un vidéophone et équipement du plateau sportif / École E. Olivari, 52 099,6€ TTC (travaux en cours)
- Entretien, réfection de l'étanchéité de la terrasse et remplacement d'un caniveau / École du Moulin Neuf, 14 899,95€ TTC
- Équipement de sécurité / École St Roch, 3438€ TTC
- Équipement de sécurité, installation de la fibre optique et réfection / École P. Langevin, 10 988,96€ TTC
- Équipement courant et réfection des bâtiments des écoles, 65 406,61€ TTC
- Entretien, maintenance et réfection des équipements sportifs, 28 203,59€ TTC
- Maintenance des aires de jeux, 2054,16€ TTC
- Réfection du sol de l'aire de jeu / Place Camatte, 8249,28€ TTC
- Réfection des menuiseries et enfouissement du réseau d'eau potable / Boulodrome, 10 383,60€ TTC

## Propreté, fleurissement, cadre de vie

- Entretien des espaces verts communaux, 68 056,54€ TTC
- Débroussaillage et taille d'arbres sur le domaine public, 110 440,67€ TTC
- Achats et plantation de végétaux pour le fleurissement de la commune, 25 243,22€ TTC
- Entretien des espaces verts des équipements sportifs et du stade, 19 174,69€ TTC
- Propreté et désherbage de la commune, 38 114,16€ TTC
- Pose et renouvellement des panneaux de signalisation, 13 068,70€ TTC

## Travaux effectués dans les bâtiments communaux (hors écoles et équipements sportifs)

- Équipement de l'office de la Salle P. Gilardi, 21 474,48€ TTC
- Entretien courant et réfection des bâtiments communaux, 85 885,17€ TTC
- Sécurité et équipement des bâtiments communaux, 8159€ TTC
- Mise en conformité de l'électricité / Local associatif, 5850€ TTC
- Réfection du local de la Croix-Rouge / rue du Portugon, 7236€ TTC
- Confortement d'un mur / Cimetière de la Rine, 1896€ TTC
- Réfection de la toiture et des sols du CCAS, 63 625€ TTC
- Réfection des salles d'exposition de l'Office de Tourisme, 19 971,54€ TTC





# BAINS DE MOTS

Jeudi 27 novembre 2014, six enfants des Diabiotins et six enfants de l'Orange Bleue ont passé la matinée à l'espace Bouquins Câlins de la Médiathèque de Biot. « *Le but est d'éveiller les enfants au goût des mots en les plongeant dans un bain de langage et en les familiarisant avec le support qu'est le livre* », explique Delphine Alix, Coordinatrice Inter-secteurs Fiction Jeunesse/Documentation Commune à la Médiathèque de Biot. Ces séances sont divisées en deux parties : d'abord les enfants profitent d'un temps de lecture par les bibliothécaires et quelquefois accompagnés en musique, comme ce jour-là. Ensuite, chaque enfant bénéficie d'un temps de lecture individuel. Les enfants des multi-accueils de Biot sont accueillis une fois par mois, les jeudis matins à la Médiathèque de Biot.



# INAUGURATION DE L'EHPAD

Le vendredi 12 décembre 2014, Guilaine Debras, Maire de Biot, a inauguré le deuxième établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) à Biot, aux côtés de Marguerite Blazy, Vice-présidente de la CASA, Denis Lafon, Directeur Promotion France Sud Groupe Arcade, Éric Aiello, Président de la Fédération Sud Générations Accueil et de l'association Les Restanques de Biot, Yvan Denion, Délégué Territorial adjoint, Agence Régionale de Santé, Olivier Pleiber, Directeur de l'EHPAD et des élus de la Ville de Biot. L'établissement compte 80 lits, un accueil de jour, un accueil temporaire et une unité Alzheimer dédiés à l'accompagnement des seniors.



# LES COLIBRIS changent de nid

Les élèves de l'école Montessori ont entamé l'année 2015 dans de tous nouveaux locaux situés en face du Sophia Country Club, où était alors installé l'Institut Universitaire Professionnalisés. « *Plus grand et plus pratique, ce bâtiment présente de multiples avantages par rapport à notre implantation actuelle avenue Roumanille* », se réjouit Nicolas Wattel, directeur de l'établissement. D'abord, la surface « habitable » est doublée pour atteindre 1250 m<sup>2</sup> : « *ce qui va nous permettre dès l'année prochaine d'installer un Pôle Famille ainsi qu'une Maison d'Assistants Maternels et, à moyen terme, de créer de nouvelles classes* ». Autre atout : le bâtiment est indépendant, alors que les locaux précédents étaient partagés avec d'autres activités. Entourée d'espaces verts, l'école va pouvoir désormais articuler les différents espaces extérieurs en fonction des âges. Et, *last but not least*, l'école est « mieux située », c'est-à-dire plus près d'entreprises comme Amadeus, où travaillent de nombreux parents d'élèves mais également de lieux d'activités tels que le dojo, la médiathèque ou Nautipolis pour la natation. > [www.ecole-montessori-colibris.com](http://www.ecole-montessori-colibris.com)

L'école Les Colibris a été créée voici 6 ans. Elle comptait alors 20 élèves et 5 enseignants. Aujourd'hui, une centaine d'enfants fréquentent les 5 classes animées par 10 enseignants. Cet essor est représentatif du succès de la méthode Montessori en France qui est passé en 5 ans de 60 écoles à 120 en France. Un succès relatif au regard de l'engouement anglo-saxon : la Grande Bretagne compte 600 établissements et les États-Unis 5 000. Il y a 22 000 écoles Montessori dans le monde.



# 102 PLACES RENOVÉES AUX BÂCHETTES

EN CE MOIS DE JANVIER 2015, LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DES PARKINGS COUVERTS AUX BÂCHETTES DÉMARRENT POUR RÉPONDRE AUX BESOINS IMMÉDIATS DES BIOTOIS EN MATIÈRE DE STATIONNEMENT AUX ABORDS DU VILLAGE.

En effet, il existe aujourd'hui plus de 100 places dans les parties couvertes du parking des Bâchettes. Ces emplacements sont peu visibles et peu accessibles. Abritant d'anciens boxes privés, rendus publics depuis plus d'un an, l'aile est du parking bénéficiera d'un grand coup de neuf comprenant la démolition des cloisons et des maçonneries au profit d'un spacieux plateau couvert, la mise en peinture des murs et des sols avec marquage des places et de l'allée centrale et la création d'un éclairage et d'une signalétique claire et identifiable. « *L'objectif est de faire en sorte que Biotois et visiteurs se garent sans crainte dans ce parking. Jusqu'à présent, de nombreuses personnes pensaient qu'ils s'agissaient d'emplacements privés et avaient peur de s'y engager* », explique

Jean-Pierre Lagardette, responsable du service superstructures de la Ville de Biot. Cette première phase de travaux s'achèvera courant février 2015 et sera restituée aux automobilistes avant que la seconde phase sur la partie ouest de la structure ne soit entamée. Les parkings couverts à droite de la calade des Bâchettes feront également l'objet d'une modernisation avec la réfection des peintures des sols et des murs, la mise en place d'un éclairage économique à LED et d'une signalétique appropriée, comme pour l'aile est. Les travaux de rénovation, d'un montant de 150 000€ TTC, se poursuivront jusqu'en mars 2015 avant de lancer l'aménagement global du versant des Bâchettes pour donner à tous, l'envie de revenir au village.



# DES DÉCHETS qui n'en sont plus

Au premier trimestre 2015, un site de compostage va être installé au sein même de l'école Eugène Olivari.



Courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2015, un site de compostage va être installé au sein même de l'école Eugène Olivari. « *Ces composteurs, explique Élodie Greco, responsable du Service Prévention et Valorisation du Syndicat mixte de traitement et de valorisation des déchets ménagers, Univalom, vont permettre de valoriser les déchets issus de la préparation des repas de la cantine. Le compost obtenu viendra enrichir la terre du potager de l'école* ». L'installation sera immédiatement suivie d'une formation du personnel par Grégoire Debodinance, Maître-Composteur d'Univalom. En plus de son intérêt écologique, le compostage a de nombreuses vertus pédagogiques et permet d'aborder des thèmes tels que le jardinage, la faune du compost, la biodiversité, le gaspillage alimentaire ou la réduction des déchets. Après l'école, le prochain site de compostage



# LES BRÈVES DE LA RECHERCHE

Le laboratoire I3S (Informatique Signaux et Système de Sophia Antipolis) a fêté le jeudi 11 décembre son 25<sup>ème</sup> anniversaire. I3S est un des plus importants et un des plus anciens laboratoires de recherche commun à l'Université de Nice Sophia Antipolis et au CNRS.

Gérard Giraudon (60 ans), directeur du centre de recherche Inria Sophia Antipolis - Méditerranée, depuis 2006 a été renouvelé dans ses fonctions le 25 septembre 2014 pour un dernier mandat d'une durée de 4 ans.



# OSTÉOPATHES AU VILLAGE

Léa Bérard et Aurélien Fabregas partagent depuis septembre un bureau de consultations d'ostéopathie au cabinet médical du 3 chemin Neuf. Diplômés d'Atman, ils sont spécialisés en périnatalité et pédiatrie. Ils consultent tous les jours sur rendez-vous et peuvent également intervenir à domicile. Léa Bérard : 06 61 60 49 08 ; Aurélien Fabregas : tél. 06 21 78 19 35.



## ANALYSE DES COMPTES DE LA COMMUNE DE BIOT

# UNE BONNE SANTÉ FINANCIÈRE à cultiver

Par souci de transparence, l'équipe municipale a souhaité que Jean-Jacques Saulnier, Administrateur des Finances Publiques Adjoint au Centre des Finances Publiques d'Antibes, présente, en préambule à la séance du Conseil Municipal du 25 septembre 2014, l'analyse rétrospective des comptes de la commune, de 2007 à 2013.

Voici les grandes lignes de la conclusion de son rapport (accessible en ligne sur [www.biot.fr](http://www.biot.fr)) donnant une photographie précise des comptes de la commune fin 2013 :

La richesse fiscale\* de la commune de Biot, soutenue par le dynamisme de sa population, lui permettent de couvrir l'essoufflement des produits des services et la baisse de la fiscalité indirecte.

Comme la politique de maîtrise des charges s'est poursuivie, la commune dégage, en 2013, à l'issue de son cycle d'exploitation, une marge élevée (voir ci-contre : excédent brut de fonctionnement), très supérieure aux moyennes des communes comparables.

Après être resté dans les moyennes départementales et nationales de 2007 à 2010, l'encours de la dette connaît une forte progression de 2011 à 2103 : +131%, situant la commune près du double des moyennes des communes comparables (voir figure 1).

Néanmoins, l'importance de la marge générée par son cycle d'exploitation lui permet de couvrir l'amortissement de ces emprunts et de dégager une capacité d'auto-financement (CAF) nette significativement supérieure aux moyennes (voir figure 2).

Toutefois, cette CAF nette et l'ensemble des ressources d'investissement ne sont pas suffisants pour couvrir le niveau particulièrement élevé des dépenses d'investissement de 2013, nécessitant, pour la première fois, un important prélèvement (voir ci-contre : prélèvement sur le fond de roulement) sur les réserves de la collectivité.

Mais là encore, compte tenu du niveau des réserves accumulées ces dernières années et de la maîtrise du besoin en fonds de roulement, ce prélèvement, bien que très significatif, laisse encore un fonds de roulement disponible et une trésorerie très confortables, supérieures, aux moyennes des communes comparables, maintenant la commune à l'abri des aléas d'exploitation (voir figure 3).

Ainsi, fin 2013, même si certains indicateurs présentent des évolutions défavorables (baisse des fonds de roulement de la trésorerie, hausse du niveau d'endettement), l'ensemble des indicateurs se situe à un niveau très satisfaisant, pratiquement tous supérieurs aux moyennes des communes comparables.

La collectivité reste donc en bonne situation pour développer une activité et un programme d'investissement soutenu.



### L'ENGAGEMENT DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

- Il n'y aura pas d'augmentation des taux des impôts municipaux pendant 6 ans.
- La maîtrise de l'endettement est une nécessité. Les projets d'investissements sur lesquels la nouvelle équipe municipale s'est engagée, seront réalisés, en adéquation avec les besoins des habitants et avec le développement maîtrisé de la commune.

\*Les taux d'imposition ont connu une augmentation en 2009 : de 6% pour la taxe d'habitation, et de 28,5% pour la taxe foncière sur le bâti.

## L'INFOGRAPHIE

### Le fonctionnement et l'investissement structurent le budget de la ville

#### FONCTIONNEMENT 2013 : la gestion au quotidien

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement des services municipaux



#### INVESTISSEMENT 2013 : dépenses à long terme

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux dépenses à moyen et long terme.

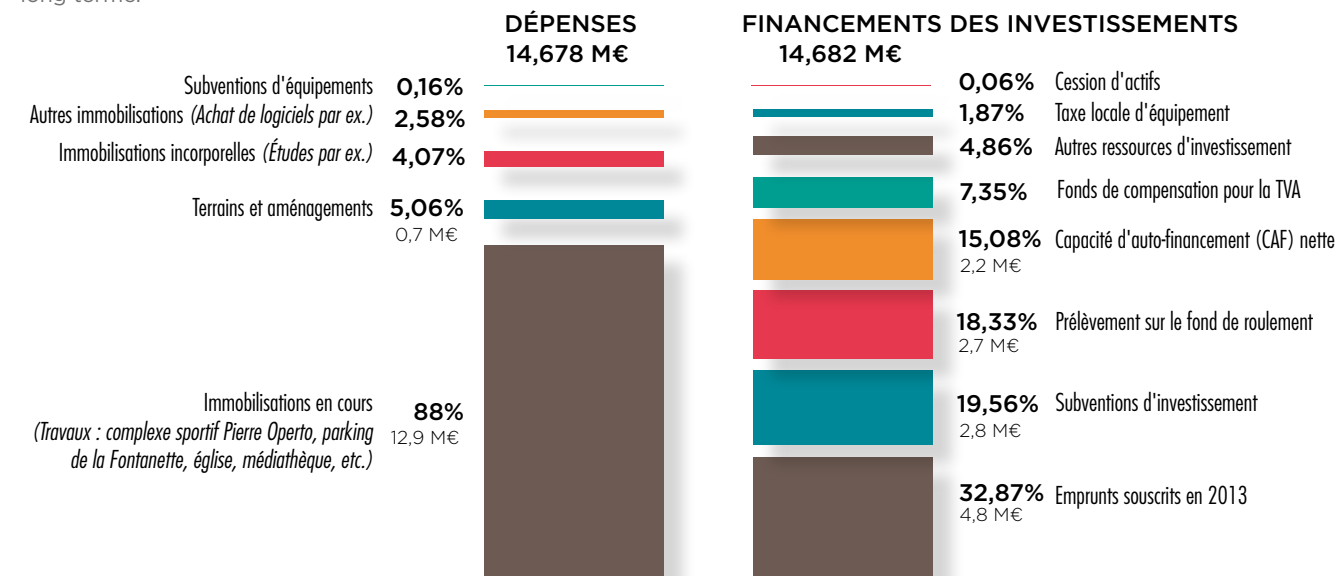
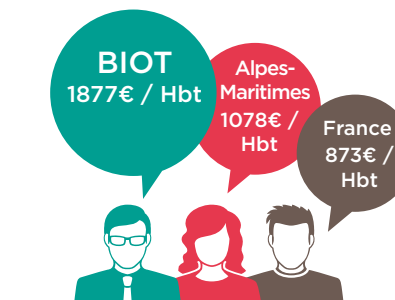
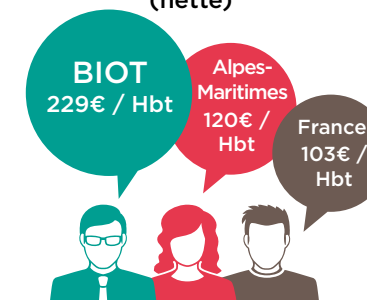


Figure 1  
DETTE TOTALE 18,35 M€



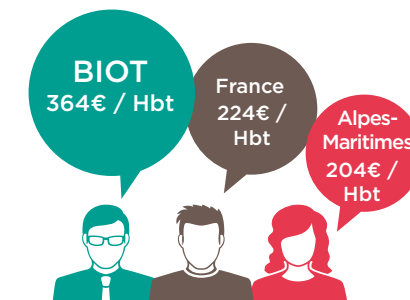
Au 31 décembre 2013, l'encours de la dette de la commune est constitué de 14 emprunts, totalisant 18,35 millions d'euros

Figure 2  
CAPACITÉ D'AUTO-FINANCEMENT (nette)



La capacité d'auto-financement nette correspond au résultat d'exploitation auquel on soustrait : le remboursement de la dette (capital + intérêts), les amortissements et les résultats exceptionnels.

Figure 3  
FOND DE ROULEMENT





## MÉDIATHÈQUE Ancrage réussi !



LA MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT EST OUVERTE AU PUBLIC DEPUIS LE 9 SEPTEMBRE 2014. APRÈS 3 MOIS DE FONCTIONNEMENT, C'EST LE MOMENT DE FAIRE UN POINT AVEC MARIE-HÉLÈNE CAZALET, DIRECTRICE DE LA LECTURE PUBLIQUE À LA CASA ET ÉMILIE CORBIER, CHEF D'ÉTABLISSEMENT.



**Biot Infos - Combien d'inscrits depuis le 9 septembre ?**

**M.-H. Cazalet et E. Corbier** - Déjà 850\*. Mais, ce qui nous importe le plus est la place que la Médiathèque a pris dans la vie des Biotois. Notre plus grande satisfaction est dans la qualité de son insertion dans l'espace géographique comme dans l'emploi du temps de chacun des habitants de la ville.

**Comment avez-vous perçu cette appropriation ?**

D'abord, beaucoup de personnes poussent la porte tout simplement parce que la Médiathèque est sur leur trajet... Cela signifie qu'elle est bien située. Ensuite, le parti pris architectural plaît beaucoup, les gens apprécient à la fois la rénovation de la Poterie du Vieux Biot et la création du bâtiment neuf adjacent.

Enfin, le public nous dit se sentir chez lui. L'espace de vie est convivial et agréable. Cela signifie que les équipes ont bien travaillé et bien préfiguré les lieux.

**Vous dites « Nous sommes au service du public biotois. Nous ne sommes pas là pour faire joli ! ».**  
**Qu'est-ce que cela signifie ?**

Nous avons beaucoup travaillé pour répondre aux attentes, voire les anticiper. Ainsi, nous avons réfléchi en concertation sur les horaires d'ouverture pour satisfaire tous les publics. Par exemple, l'ouverture du mardi midi s'adresse

aux salariés. Et le mardi matin à ceux qui font le marché.

En proposant d'autres supports, d'autres pratiques, d'autres espaces, nous avons élargi le public initial. Certains sont des habitués de la lecture des journaux quotidiens, d'autres surfent sur Internet, des étudiants viennent chercher un cadre propice au travail, etc.

Nous travaillons avec les structures locales telles que le CCAS, les crèches ou les écoles que nous accueillons toutes avec un programme adapté. Ainsi, nous programmons des séances de cinéma le mardi après-midi, activité demandée par le CCAS pour ses membres, nous animons notamment un atelier de création de film d'animation pour les enfants dans le cadre des temps d'accueil périscolaires (TAP) et nous accueillons les scolaires 3 fois par semaine. Nous nous déplaçons également dans les écoles Olivari et Moulin Neuf pour animer les TAP.

\*NDLR : au 7 décembre 2014



**PAS BANAL !**

La médiathèque communautaire de Biot a été inaugurée par Jean Leonetti, Président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, le samedi 11 octobre, à 11h00, en présence de Philippe Castanet, Sous-préfet de l'arrondissement de Grasse, Guilaine Debras, Maire de Biot, Michel Rossi, Vice-président de la CASA et Éric Pauget, Conseiller général des Alpes-Maritimes.

L'événement s'est déroulé sous la houlette de bien curieux personnages, les Aquamens de la compagnie Machtiern. Ces hommes au scaphandre rempli d'eau n'ont pas laissé indifférent. « *Nous avons voulu marquer les esprits, je crois que ça a bien fonctionné !* », se réjouissent Marie-Hélène Cazalet et Emilie Corbier.



|| Quelques 300 personnes ont assisté à l'inauguration animée par de curieux personnages. ||

## AMADEUS en pointe sur le handicap



Lundi 17 novembre, au siège d'Amadeus. Lancement de la Semaine nationale pour l'emploi des personnes en situation de handicap. Les membres de l'association Cap Sport Art Aventure Amitié (CapSAAA), sportifs professionnels en situation de handicap sensibilisent les salariés d'Amadeus aux situations de handicap par la pratique du basket ball fauteuil.

Du 17 au 21 novembre, dans le cadre de la Semaine nationale pour l'emploi des personnes en situation de handicap, Amadeus a proposé à ses employés un programme d'activités quotidiennes autour de cette thématique. Ces derniers ont donc pu participer à des challenges sportifs de cécifoot, de rugby fauteuil, de basket ball fauteuil (voir photo) et de ping-pong avec Christophe Durand médaillé

d'or aux Jeux Paralympiques. Daniel Dardailler, du W3C, a également animé une introduction à l'accessibilité web, le centre de formation PI Sourds une initiation au langage des signes, etc. Amadeus était aussi présent aux forums de recrutement spécialisés : le 18 novembre à la Journée Emploi et Handicap d'Antibes, le 20 novembre au colloque Handiversité sur le campus de Sup

Elec de Gif-sur-Yvette et le 21 novembre à la Journée Métiers & Handicap de Nice. Depuis 10 ans déjà, Amadeus s'engage pour améliorer la situation professionnelle des personnes en situation de handicap. Cet engagement, officialisé en décembre 2013 avec la signature d'un accord d'entreprise, se concrétise autour du recrutement et du maintien dans l'emploi, d'un programme de sensibilisation et de formation des collaborateurs, et du développement de partenariats avec les milieux protégés.

Amadeus est toujours en tête du Palmarès des 500 premières entreprises de la Côte d'Azur établi chaque année par l'hebdomadaire Tribune Bulletin Côte d'Azur qui écrit : « *Amadeus, leader incontesté, abonné au sommet de notre classement enregistre une hausse de son chiffre d'affaire de 18,82%. Le spécialiste des technologies pour l'industrie du voyage reste la locomotive de Sophia...* »

### LES CONSEILS DES BIBLIOTHÉCAIRES

#### LIRE

*La Vie rêvée* de Rachel Waring  
De Stephen Benatar, trad. de Christel Paris  
Éditions Le Tripode - août 2014  
Pour se glisser avec stupéfaction dans la conscience d'une Anglaise un peu plus qu'excentrique originale ou décalée, pour vivre ses fantasmes, ses chansons, son jardin, son grand amour si étrange.  
Roman adulte

#### C'est l'histoire d'un hippopotame

Auteur : Agnès de Lestrade, illustrateur : Guillaume Plantevin  
Éditions Sarbacane - septembre 2014  
Pour rire de l'hippopotame, padam padam, qui va prendre son bain, tagada tsoin tsoin.  
Album dès 3 ans



#### ÉCOUTER

*Taming the Dragon*  
Brad Mehldau,  
Mark Guiliana  
Label : Nonesuch Records



Pour explorer des mondes oniriques et découvrir la face électrique de Brad Mehldau, pour se plonger dans l'audace d'un jazz hybride et expérimental, digne héritier de Weather Report et tourné vers le futur. Tout public.



## COHÉRENCE

# Biot au rythme de ses enfants

La réunion du Comité Consultatif de la Vie Scolaire (CCVS) du 17 novembre dernier a entériné deux changements importants dans son fonctionnement : l'intégration des accueils de loisirs en son sein et la mise en place d'un comité de pilotage sur tous les rythmes de l'enfant.

### BIENVENUE AUX ACCUEILS DE LOISIRS

Objectif : veiller à la continuité et l'harmonisation des différents temps vécus par l'enfant, du temps scolaire aux temps de loisirs extra-scolaires en passant par le périscolaire. Suite à cette séance modifiant le règlement intérieur, les accueils de loisirs sont désormais représentés dans le Comité Consultatif de la Vie Scolaire qui réunit également des membres du Conseil Municipal, des représentants des parents d'élèves et les délégués départementaux de l'Éducation Nationale. Pour Ingrid Bery, responsable du service « Vie Scolaire, Loisirs, Jeunesse et Sports » à la Mairie de Biot, « cette intégration permet à tous les acteurs de discuter, avec les familles, de l'organisation de tous les temps de l'enfant, à l'école, périscolaires et extrascolaires ». Autre avantage, « le CCVS fournit ainsi un espace d'échange bienvenu entre les accueils de loisirs et les parents ».

### COMITÉ DE PILOTAGE SUR TOUS LES RYTHMES DE L'ENFANT

Dans la continuité de cette nouvelle mission, la séance du 17 novembre 2014 du CCVS a permis la mise en place d'un Comité de Pilotage sur tous les rythmes de l'enfant. Objectifs principaux : faire le bilan de la 1<sup>ère</sup> période d'application de la réforme sur les rythmes scolaires sur tous les temps, procéder à des ajustements si nécessaire et préparer la rentrée de septembre 2015. « Par exemple, les conditions sont à présent réunies pour mettre en cohérence les projets d'école avec ceux conçus pendant les accueils périscolaires - les TAP- et/ou ceux des accueils de loisirs ; d'aménager, en concertation, les temps de l'enfant ; ou encore d'harmoniser les règlements intérieurs ». La première réunion de ce comité de pilotage est prévue en janvier 2015.

# 9,45 €

C'est la contribution de la Ville de Biot par élève et par jour pour aider au départ de 72 élèves de la commune en classe d'hiver à Valberg du 24 novembre au 5 décembre. Cette aide totale de 8 164 € est venue compléter les aides du Conseil Général et les participations des parents.



## Idées malines aux **DIABIOTINS !**

Rémy Mervelet et Gaëlle Pierini sont représentants des parents de la crèche des Diabiotins, au Conseil de la Petite Enfance, de la Ville de Biot. Ils ont eu l'idée toute simple de créer une liste de diffusion (mailing-list) de tous les parents et d'y associer la création d'une adresse e-mail pour que tous aient l'opportunité de poser des questions ou de transmettre des informations. « Les parents des enfants accueillis en crèche ne se croisent jamais ou alors nous croisons toujours les mêmes, constatent Rémy et Gaëlle. Cette liste de diffusion permettra, par exemple, de définir entre parents un thème de discus-

sion ou une date de sortie, via un sondage en ligne (vote sur doodle). Par le biais de l'adresse mail, ils pourront nous contacter pour partager expériences et inquiétudes ou proposer des idées de sorties. La liste de diffusion permettra aussi de diffuser les comptes rendus des réunions du Conseil de la Petite Enfance ». Bien d'autres usages naîtront naturellement de la mise en application de cette liste qui sera opérationnelle au premier trimestre 2015.

> [conseildiabiotins@gmail.com](mailto:conseildiabiotins@gmail.com)

# MÉMOIRES de Biotois

Tous les mercredis après-midis, une douzaine d'adhérents au Club Destination Retraite se retrouvent au foyer du CCAS autour de Corinne Josseaux Battavoine de l'association Kaléidoscope pour leur rendez-vous d'écriture et de calligraphie hebdomadaire intitulé l'Encrier de Biot. Dans le cadre de cet atelier, un livre relatant la mémoire des Biotois va être très prochainement publié, courant 2015.

« L'objectif initial, explique C. Josseaux Battavoine, était de faire émerger, par l'écriture, certains souvenirs des participants réguliers de l'atelier. Ensuite, Gérard Vincent\* a eu l'idée d'élargir ce recueil de souvenirs à d'autres anciens de Biot, extérieurs à l'atelier ». De fait, certains participants de l'Encrier de Biot sont partis collecter des paroles hors les murs. Le projet réunit donc les mémoires d'une quinzaine de Biotois de souche et d'adoption mis en forme par une douzaine de plumes.

Au moment de notre rencontre, en décembre 2014, les textes étaient finalisés, ils formaient un paquet de 72 pages au format A4. Un comité de lecture devait se réunir courant janvier pour déterminer la forme finale de la publication qui permettra ainsi de découvrir le contenu de ces différents souvenirs collectés. À suivre !

\*Gérard Vincent est Conseiller Municipal délégué à la vie sociale et aux solidarités



Tous les mercredis après-midi, l'atelier d'écriture se joue des mots et fixe les souvenirs



Le manuscrit sera bientôt publié



6 décembre 2014 - Téléthron

## Danse en ligne The Mustang's Ride **YEEHA !**

À Biot, Brigitte est l'ambassadrice de la danse en ligne. Elle la fait découvrir depuis deux ans aux adhérents du Club Destination Retraite du CCAS\* avec un certain succès puisque qu'elle a doublé le nombre de ses adhérents d'une année à l'autre, passant de 9 à 15 participants. Sur le site [www.danseenligne.fr](http://www.danseenligne.fr), on apprend que la danse en ligne est apparue dans les années 1960 au Québec où on la considère comme une danse sociale et conviviale. La danse en ligne tire son nom du fait qu'elle se pratique individuellement, c'est-à-dire sans partenaire, en exécutant une chorégraphie bien précise dictée par le type de musique. Chaque danseur se place sur une ligne et exé-

cute ses pas en coordination avec les autres danseurs. Aux États-Unis, on danse en ligne sur la musique country et en France sur le madison. D'une manière plus générale, la danse en ligne permet de découvrir tous les styles de danses en les pratiquant en ligne et sans partenaire. « Ça nous arrive de danser sur Céline Dion ou Beyoncé ! », précise Brigitte Leca, pour montrer la diversité des danses abordées. Et, quand elle aura trouvé un local, elle dispensera avec plaisir ses connaissances à d'autres publics avec son association The Mustang's Ride.

\* tous les lundis matins au CCAS





La Vestiboutique est située rue du Portugal à Biot village

## CROIX-ROUGE

# LA VESTIBOUTIQUE ouvre aussi le mardi

Depuis décembre 2013, l'antenne locale de la Croix-Rouge (Biot VSA Pays de la Brague) ouvre les portes de sa vestiboutique située rue du Portugal le mardi matin, jour de marché, en plus des matinées du mercredi et du samedi. Autre bonne nouvelle, l'association bénéficie d'un local supplémentaire, mitoyen au sien. Désormais, les locaux s'étendent sur les numéros 9 et 11 de la rue du Portugal. Rappelons que l'unité locale Biot VSA Pays de

la Brague mène de nombreuses actions telles que l'aide alimentaire, la tenue de postes de secours, la formation, les secours d'urgence, la tenue d'un vestiaire et d'une vestiboutique. « *Devant le nombre croissant de personnes démunies qui font appel à notre aide, nous avons besoin de bénévoles et de soutiens, nous recrutons en permanence !* », rappelle l'équipe.

> [www.croix-rouge.fr](http://www.croix-rouge.fr)

## JENNIFER GRIM OSTÉOPATHE À DOMICILE

Après une formation de 5 ans à Atman, collège d'ostéopathie à Sophia Antipolis, Jennifer Grim pratique l'ostéopathie à domicile depuis l'été 2014 en se déplaçant à Biot, à Sophia Antipolis, Grasse, Mouans-Sartoux, Juan-les-Pins, Antibes... Elle pratique l'ostéopathie viscérale, crânienne, tissulaire et articulaire dans le respect de la biomécanique du corps. Elle s'adresse à tous les patients, du nourrisson au senior, de la femme enceinte au sportif. Du lundi au samedi sur rendez-vous. Tél. 06 14 37 45 50



Annie et Jamyang en novembre 2014 à Dharamsala pour fêter les dix ans de Tong Len

*l'évolution de la scolarité et le parcours de vie de l'enfant qu'elle parraine, échanger directement avec lui/elle par email, skype ou tout autre moyen de communication internet.*

> [www.tong-len.org/fr](http://www.tong-len.org/fr) - [annie@tong-len.org](mailto:annie@tong-len.org)

## TONG LEN

# BIOT-DHARAMSALA

Annie Benard, trésorière de l'association Tong Len Europe, revient de Dharamsala en Inde où elle est allée prendre part en novembre 2014 à la célébration des 10 ans d'existence de cette œuvre humanitaire. « *Tong-Len est née en 2004 sur l'inspiration de Jamyang, jeune moine tibétain réfugié à Dharamsala en Inde du Nord, explique-t-elle. Il y fut profondément touché par le sort des enfants indiens de caste inférieure dits "intouchables" entassés dans les camps de bidonville qu'il voyait mendier et fouiller les poubelles. Certain que seule l'éducation pouvait les extraire de leur condition misérable, Jamyang est parvenu à monter un pensionnat et des tentes de scolarité*

*au cœur du bidonville* ». Dix enfants avaient alors intégré l'école en 2004, et, à ce jour, les trois premiers d'entre eux entreront bientôt l'Université. Aujourd'hui, près de 100 enfants intouchables sont scolarisés et vivent en internat au pensionnat de Tong Len à Dharamsala. La construction d'un 3<sup>ème</sup> bâtiment permettra d'en accueillir 50 de plus.

Ce programme est financé en partie grâce à un système de parrainage. La coordination s'effectue en France par l'intermédiaire de Tong Len Europe, dont le siège social se situe à Biot. Le coût du parrainage est de 175 € par an. « *Chaque parrain/marraine peut alors suivre*

## AUTISME ET TROUBLES ASSOCIÉS

# GOUTTE D'OM mixe les milieux

L'association biotoise Goutte d'Om qui a enflammé les fêtes d'Halloween à Biot souhaite proposer un service d'éducation pour les enfants et les adolescents atteints de troubles autistiques, du comportement, de handicaps mentaux ou sociaux.

Ce service éducatif de Goutte d'Om, consisterait à proposer des séances individuelles d'éducation, sur demande des parents, à domicile, à des enfants ou des adolescents atteints de tels troubles « *pour pallier le manque de places en structures ainsi que le manque de services proposés aux familles* », explique Hélène Rieu de l'association. Mais quel rapport avec les spectacles de feu et les ateliers créatifs proposés régulièrement par cette même association ? « *En fait, poursuit Hélène, les fondateurs sont 4 moniteurs-éducateurs. Et la vocation première Goutte d'Om est effectivement de développer les échanges entre ce qu'on appelle le milieu ordinaire et le milieu adapté. Les spectacles permettent à la fois de financer les activités du service éducatif et de concrétiser notre volonté de faire se rencontrer les jeunes, handicapés ou non* ».

L'association est composée de 4 moniteurs-éducateurs et d'une dizaine de bénévoles, tous investis dans les spectacles et les ateliers, chacun venant avec ses connaissances en jonglerie, percussions, violon, arts plastiques... pour, au final, favoriser l'épanouissement de jeunes en mal de structures ainsi que la porosité entre deux milieux pas si ordinaires.

> [www.gouttedom.voila.net](http://www.gouttedom.voila.net)



6 décembre 2014 - Téléthon



31 octobre 2014 -

# AU-DELÀ DU BIEN-ÊTRE, les bienfaits du yoga

L'association Yogathon Cote d'Azur, s'appuie sur la pratique du yoga pour soutenir des œuvres humanitaires. « *Créée il y a 4 ans, notre activité s'est d'abord focalisée sur le Téléthon, explique Christelle Hennessey-Guerrini. Dans ce cadre, nous avons proposé, au lieu des séances habituelles de 1 heure de yoga, une séance exceptionnelle de 3h, un défi personnel à réaliser dans le respect de son corps, et dans l'acceptation de ses limites de l'instant, bien sur.* »

Puis, au fil des années, le Yogathon Cote d'Azur s'est mobilisé pour d'autres causes

humanitaires : les Restos du Cœur en mars (le lieu de la séance 2015 à leur profit reste à définir), Peace and Beautiful Children Welfare en juin et France Inde Karnataka en septembre.

Le Yogathon Cote d'Azur était à Biot pour le Téléthon 2014. La séance du dimanche 7 décembre après-midi dans la salle P. Gilardi a réuni une cinquantaine de personnes et a permis de reverser à l'AFM-Téléthon la somme de 316 euros.

> [www.yogathoncotedazur.com](http://www.yogathoncotedazur.com)



FUNÉRAIRE

# Extension du cimetière de la Rine

LA VILLE DE BIOT A ACQUIS UNE PARCELLE À CÔTÉ DU CIMETIÈRE DE LA RINE. OBJECTIF D'ICI 2016 : CRÉER 500 EMPLACEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.

Actuellement, le nombre d'emplacements disponibles dans les cimetières du village et de la Rine ne suffit plus à répondre aux besoins de la population. Aussi, afin de couvrir les besoins urgents de la commune et d'anticiper ceux des quinze prochaines années, la Municipalité a défini un projet d'agrandissement du cimetière de la Rine, estimé à 1,8 millions d'euros. Pour ce faire, la Ville de Biot a acquis une parcelle de 5000 m<sup>2</sup>, attenante au cimetière existant, pour un montant de 750 000€. Le projet consistera à créer 500 emplacements supplémentaires d'ici la mi-2016.

Parallèlement, pour éviter l'encombrement de la route de Valbonne et sécuriser la circulation, une voie de desserte du cimetière sera créée. Des négociations sont actuellement en cours avec les riverains pour acquérir à l'amiable les terrains nécessaires à la construction de la voie. Des études hydrologiques ont également été menées pour canaliser les eaux et ne pas polluer les nappes phréatiques présentes en sous-sol. Un bassin de rétention devra donc être réalisé. Les travaux démarreront en milieu d'année pour une durée d'environ 9 mois.

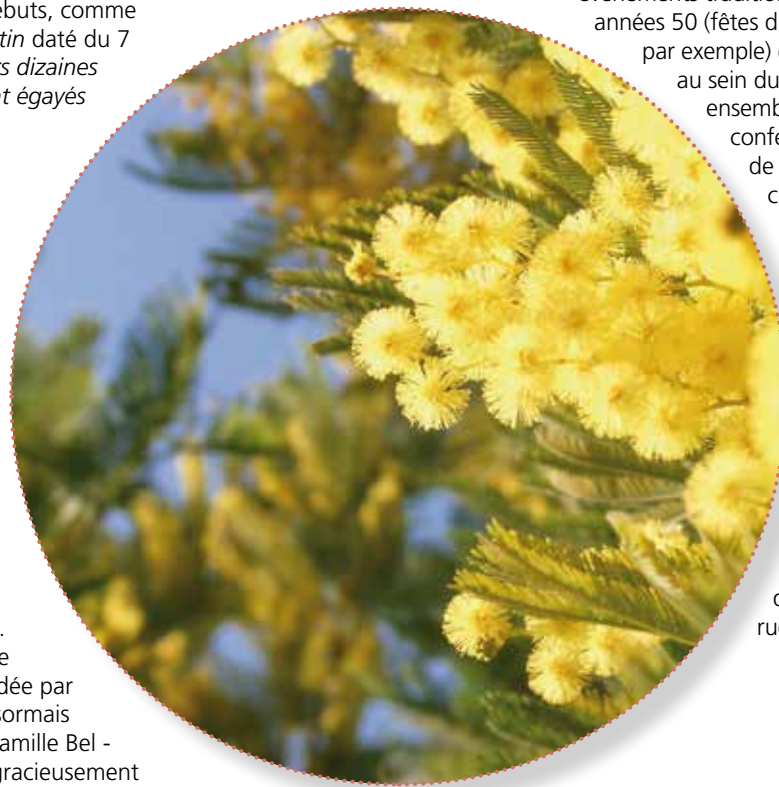


# UNE JOURNÉE SOUS *LES FLEURS DORÉES*

EN CE DÉBUT D'ANNÉE RENDEZ-VOUS EST PRIS POUR LA TRADITIONNELLE FÊTE DU MIMOSA, DIMANCHE 15 FÉVRIER 2015, À BIOT VILLAGE. LA MANIFESTATION A FAIT LA RENOMMÉE DE BIOT APRÈS LA GUERRE, ELLE EST TOUJOURS PLÉBISCITÉE AUJOURD'HUI. VOYAGE À TRAVERS L'HISTOIRE.

## 1947 - TOUT A COMMENCÉ

Initiée par le Docteur Henry Carpentier, alors Maire de Biot en 1947 et de nombreuses familles biotoises, cette fête a rencontré un énorme succès dès ses débuts, comme le prouve le titre de *Nice-Matin* daté du 7 mars 1950 « *À Biot, plusieurs dizaines de milliers de visiteurs se sont égayés dimanche* ».



## LA TRADITION PERDUE

Depuis les années 1950, la tradition ne s'est pas perdue. Cette année encore l'Amicale Biotoise des Traditions, présidée par Josette Roux, organise la désormais célèbre fête du mimosa. La famille Bel-Deschaintres offre toujours gracieusement le mimosa pour décorer le village. Et l'amicale invite toute les générations à venir prêter main forte à la confection des guirlandes fleuries. L'occasion pour tous de se retrouver et partager un moment convivial autour de la préparation de cette fête intergénérationnelle portée par tous les Biotois.



## MIMOSA : UNE HISTOIRE DE BIOTOIS

La fête du mimosa, comme tous les événements traditionnels à Biot dans les années 50 (fêtes du Raisin et de la Poterie par exemple) était portée par les aînés au sein du Comité des Fêtes. Tous ensemble, jeunes et moins jeunes confectionnaient les guirlandes de mimosa, servaient le vin chaud et vendaient des crêpes dans une ambiance conviviale qui attirait des milliers de personnes, ravies d'égayer leur journée d'hiver dans un village entièrement parait de mimosa, au son des groupes folkloriques. Le mimosa lui-même provenait de la famille biotoise Bel-Deschaintres, qui offrait gracieusement les fleurs dorées pour habiller les ruelles du village.

## PROGRAMME 2015

Lancement des festivités dimanche 15 février à 11h, place de Gaulle ! Animation musicale avec Discomania, fanfare, majorettes, groupe folklorique portugais, démonstration de country, bataille de confettis, forains et jeux d'enfants seront au programme pour une fête du mimosa dans la pure tradition. Et l'entrée est gratuite, bien entendu !

**11h à 12h :** Évolution de la Ciamada Nissarda

**12h 15 :** Discours et vin d'honneur - Place de Gaulle

**14h30 à 17h :** Animation musicale avec Discomania, fanfare, majorettes, groupe folklorique portugais, démonstration de country, bataille de confettis, forains et jeux d'enfants.

# BIOT

la créative

## Le Comptoir DES INITIATIVES

### NOUVEAU SERVICE PUBLIC

Fin décembre, un nouveau service public a vu le jour à la Mairie de Biot. Le Comptoir des Initiatives est désormais accessible à tous pour apporter soutien, aide et conseils à tous les porteurs de projet.

Porté par Patrick Chagneau, Adjoint au Maire délégué au Développement économique, à l'Économie sociale et solidaire et à la Ville numérique, ce service a pour objectif d'être le guichet d'accueil de toutes les idées, en termes de création d'entreprise, de projet social, d'initiatives solidaires ou culturelles. « *Toute personne ou structure qui envisage de s'implanter à Biot, quel que soit son projet, doit se sentir accueillie* », explique Patrick Chagneau.

En effet, le Comptoir des Initiatives se positionne en facilitateur de projet (personnel, professionnel, associatif), accompagnant l'interlocuteur dès la demande d'information jusqu'à

son installation et au suivi de son évolution. Il doit faciliter la mise en relation entre l'initiateur du projet et l'ensemble des acteurs existants et nécessaires à l'avancée du projet : services de la CASA, chambres consulaires, services de l'État...

Pour cela, Caroline Capdeville, en charge du service, se tient à la disposition de tous, sur rendez-vous et met à disposition ses conseils, son réseau, ses connaissances sur la disponibilité de locaux à Biot ou sur l'économie sociale et solidaire. Elle apporte également son aide dans la construction de dossier ou la réalisation des démarches administratives (déclarer son activité, créer sa société, ouvrir son commerce, monter son association...). En somme, une véritable boîte à outils est mise à disposition de toutes les initiatives pour que chacun bénéficie des clés pour réussir.



À travers la création du Comptoir des Initiatives, la Municipalité souhaite soutenir le développement économique de la commune. Offrir au public un service centralisateur, cela permet une réduction des délais de prise en charge des demandes, de la réactivité face aux besoins exprimés, la mise à disposition d'outils pertinents et adaptés au développement de l'activité en vue d'animer le réseau des acteurs économiques et associatifs de Biot et de dynamiser l'économie locale.

« *Le plus grand arbre est né d'une graine menue* » Lao Tseu

> Comptoir des Initiatives  
initiatives@biot.fr - 06 37 62 96 75





# JÉRÉMY LEMERCIER

« Ce qui paraît surréaliste aujourd'hui, paraîtra une évidence demain »

Autodidacte, sans diplôme, c'est à l'âge de 18 ans que Jérémy Lemerrier développe son premier « concept car » et crée sa marque automobile « Lemerrier ». Peu enthousiasmé par le collègue, il dessine à longueur de journée. Sa persévérance l'a tout de même conduit dans l'une des meilleures écoles de design de laquelle il est renvoyé en 2009. Diagnostiqué surdoué, Jérémy a su faire preuve d'une grande détermination. Il a continué à développer sa marque, 3 ans après avoir été éconduit de l'école de design, il est contacté par Lamborghini pour un stage qu'il refuse, préférant rester focalisé sur son objectif : avoir son propre stand au mondial de l'automobile en 2014 !

## PARI RÉUSSI !

Du 4 au 19 octobre dernier, Jérémy Lemerrier a présenté au salon de l'automobile de Paris son dernier concept sous forme d'hologramme. 24m<sup>2</sup> de stand gracieusement offert par le commissaire du mondial de l'auto. Les médias se sont fortement intéressés à son histoire. Carton plein pour Jérémy avec une couverture presse à en faire pâlir certains : Turbo, 100% Mag, le JT de 20h sur TF1, Auto Moto, BFM TV et RTL... Marc-Olivier Fauviel, présentateur de RTL dira d'ailleurs « ce que Ferrari a fait pour l'Italie, Jérémy Lemerrier veut le faire pour la France ».

## ET LA SUITE ...

Grâce notamment aux retombées médiatiques,

le jeune designer a été contacté par un fabricant de montres pour dessiner une série limitée à l'effigie de sa marque. « Un designer se doit d'être polyvalent », affirme Jérémy - un nouveau défi qu'il a relevé haut la main. Pour preuve, la première série de 25 exemplaires s'est écoulée en moins de 24h ! Une deuxième série limitée de 50 exemplaires s'est donc imposée, encore vendue en quelques jours seulement. Un designer rempli d'avenir et décidé à devenir dans un futur proche le porte drapeau de l'industrie automobile française de prestige. À suivre...

> [www.jeremy-lemercier.com](http://www.jeremy-lemercier.com)  
jeremy.designer@live.fr

## Exposition

# ŒUVRES À 4 MAINS

DU 16 JANVIER AU 15 MARS 2015,  
LA VILLE DE BIOT PROPOSE  
L'EXPOSITION ŒUVRES À 4 MAINS,  
DANS LES SALLES DE L'OFFICE DE  
TOURISME.

À travers cette exposition, la Ville de Biot réunit 43 artistes aux univers distincts pour que se croisent les matières, les sensibilités et la créativité.

En effet, Thierry Pelletier, sculpteur-orfèvre biotois et commissaire de l'exposition, a fait appel à de multiples talents d'ici et d'ailleurs pour leur lancer le pari artistique de créer une œuvre à 4 mains. « L'idée est partie de jeux que pratiquent assez couramment certains céramistes et qui consistent à échanger des pièces en cours de réalisation afin que les partenaires les terminent en se les appropriant » explique Thierry Pelletier.

Avec l'appui d'artistes locaux avertis tels que les céramistes Jean-Paul Van Lith, Dominique Allain ou encore Jacotte Capron, le concept a été élargi à de multiples disciplines, « la démarche des créateurs est avant tout de mettre leur art au service de la rencontre, du jeu, de l'esthétique, de l'humour et de la création » poursuit le commissaire d'exposition.

Le verre se mêle ainsi à l'argent, à la peinture ou à la terre tandis que l'écorce et la terre émaillée s'enchevêtrent. La gravure et le bois peint se répondent alors que le papier mâché se lie au plus noble argent. L'imagination n'a plus de limite ! À tel point que corps et bijoux s'invitent dans un court métrage aux sonorités insolites.

De la symbiose parfaite à l'étonnement total, les œuvres réalisées sauront interpellier les esprits et susciter de belles émotions durant ces deux prochains mois à l'Office de Tourisme.

## À NOTER

Le vernissage de l'exposition aura lieu **vendredi 16 janvier à 18h30** à l'Office de Tourisme.



## Little Italy MADE IN ITALIA

Little Italy, c'est l'histoire d'un passionné de gastronomie italienne, Ilan. Un an et demi après avoir ouvert le premier restaurant au cœur du village de Valbonne, Il inaugure Little Italy aux Migrants à Biot. Le restaurant vous propose une large carte 100% italienne accessible à tous. Avec la plupart de ses produits issus de la péninsule tout comme son chef napolitain, Little Italy présente sa recette de saison à reproduire à la maison.

**ZUPPA DI FAGIOLI ALLA MARUZZARA (soupe de haricots à la napolitaine) // Temps de préparation : 30 mn**

Trempez les haricots blancs dans l'eau pendant toute une nuit. Faites chauffer dans une casserole l'huile d'olive, l'ail, la carotte et le céleri coupés en dés.

**POUR 2 PERSONNES :**  
300g d'haricots blancs  
1 carotte  
1 branche de céleri  
3 cuillères à soupe d'huile d'olive extra vierge  
1 gousse d'ail hachée  
200 g de moules

**Astuce :** vous pouvez également changer le goût et la couleur de votre soupe en rajoutant une à deux cuillères à soupe de concentré de tomates.

Rajoutez les haricots blancs, recouvrir d'eau et portez à faible ébullition. Rajouter les moules jusqu'à ce qu'elles s'ouvrent (à peu près 5mn)

> Little Italy - 14 chemin Neuf - Espace Mignanier - 04 93 65 18 20 > [www.littleitaly-biot.com](http://www.littleitaly-biot.com)

## IMPRESSIONS D'ARTISTE



Gaëtan Essayie, orfèvre et bijoutier biotois a travaillé sur une œuvre originale mêlant, bijoux, parures et accessoires, danse, court-métrage et sonorisation. Il nous livre ses impressions :

« Je travaille actuellement dans un atelier collectif à Berlin qui me permet de confronter mon esthétique avec le design et la vision des créateurs qui m'entourent. Le fait de créer une œuvre à plusieurs, notamment avec des personnes de l'univers de la performance comme un danseur, un Dj ou une vidéaste m'a ouvert des possibilités et a étendu mon univers. Aujourd'hui mes bijoux ne sont plus de simples parures portées par des corps ou photographiées, ce sont aussi des accessoires mis en scène. »

© photo Sabine



# L'ATELIER DU FUTUR

à portée de tous



Inauguré le 13 octobre 2014, SoFAB, le FabLab de Sophia Antipolis situé sur le campus SophiaTech, est un atelier de fabrication numérique composé de machines-outils pilotées par ordinateur ayant la faculté de fabriquer ou modifier, à la demande, des biens de nature variée tels que des livres, des objets décoratifs, des outils ... Véritable laboratoire high-tech, l'atelier dispose d'une découpeuse laser, benches professionnels, imprimante 3D, découpeuse, PC avec logiciels de conception 3D, Raspberry Pi ... Un Fabmanager à temps plein est présent pour accompagner les utilisateurs dans toutes les étapes de leur projet.

## HIGH-TECH ET COLLABORATIF

Dans une logique de collaboration entre les utilisateurs, SoFAB propose à sa communauté un large programme d'animations, tels que des ateliers de découverte, des conférences techniques et de modélisation.

Ces ateliers multifonctions mettent à la disposition de tous, compétences et savoir-faire afin de concrétiser des projets professionnels et personnels.

Cette initiative rejoint une tendance qui porte sur la fin de l'obsolescence programmée. Après diagnostic d'un dysfonctionnement sur des objets du quotidien (grille pain, machine à laver, réveil ...), SoFAB est à la portée de tous pour reconstruire une pièce défectueuse et/ou un nouvel appareil.

## CRÉÉ PAR TELECOM VALLEY

L'ouverture de SoFAB est à l'initiative de l'association Telecom Valley porteur du projet. Cette association stimule depuis plus de 20 ans l'innovation technologique sur Sophia Antipolis et la Côte d'Azur. C'est aussi en collaboration avec l'association Pobot, qui a pour objectif la promotion et la pratique de la

robotique ludique ainsi que l'Université Nice Sophia Antipolis, que SoFAB a vu le jour.

Les ateliers sont tenus de respecter la chartre mise en place par le MIT (Massachusetts Institute of Technologie). Cette uniformisation permet de jouir d'une notoriété internationale et d'offrir des compétences professionnelles aux utilisateurs. Les ouvertures techniques et technologiques, qu'offre SoFAB, tournent autour des valeurs participatives, collaboratives et d'échanges ; ces composants sont l'ADN de l'atelier.

> Plus d'informations sur SoFAB :

Université de Nice-Sophia Antipolis, Campus SophiaTech, Bâtiment Polytech, 930 route des Colles - Biot.

Plusieurs créneaux horaires pour différents publics sont proposés. Ouverture au public : lundi au vendredi, 12h-14h et 17h-19h

> [www.sofab.tv](http://www.sofab.tv)

## SCIERIE HIGHT-TECH COULOMP ET FILS

La scierie drapaise Jauffret avec ses 10 salariés, et la scierie biotoise Coulomp et fils située route de la mer avec 18 salariés, continuent leurs mutations technologiques.

Les deux scieries se sont retrouvées autour d'un projet commun innovant. Créer un site, éco-suffisant, à la pointe des technologies dans la filière du bois. Prochainement installé dans l'éco-vallée à Nice, ce projet verra le jour cette année. Les scieries ont investi 14 millions d'euros dans cette unité futuriste, financée à hauteur de 25% par l'État, la région PACA, le département des Alpes-Maritimes et l'Europe. La surface du bâtiment sera de 7 000 m<sup>2</sup> et

doté d'un toit photovoltaïque pour une meilleure maîtrise de l'énergie sur le site. Le bois qui sera traité sur cette nouvelle surface sera destiné à la charpente pour la construction d'habitats. Les pellets, jusqu'ici exclusivement importés de l'étranger, seront aussi produits, ils serviront quant à eux, à alimenter les chaudières.

La moitié de notre département est recouvert de forêts, soit plus de 230 000 hectares. Or ces forêts sont encore gangrenées par les guerres mondiales. Certaines parcelles ont été mitraillées rendant le bois de moins bonne qualité ou encore inexploitable aux yeux des

professionnels. Les éclats métalliques à l'intérieur des troncs sont susceptibles d'endommager une scie, causant une perte lourde pour l'entreprise, sans compter le danger pour les personnes qui travaillent autour du point de coupe. Dans la continuité du projet de la scierie high-tech, les partenaires ont investi dans une machine ultra performante. Cette machine est un détecteur portatif de métaux permettant de détecter les morceaux de bois les moins rentables.

Un beau programme 2015 pour cette scierie familiale qui ne cesse d'innover.

## Jumelage Biot-Tacoma DES ÉCHANGES ARTISTIQUES



Le verrier Antoine Pierini, accompagné par le chef étoilé Michaël Fulci et de la spécialiste de l'environnement Francine Begou-Pierini, sont partis pour Tacoma, la ville jumelle de Biot, en octobre dernier.

Antoine Pierini est un verrier très inspiré par la nature, comme le démontre ses dernières créations tels que « Bambous », et « On the Rock » qui marient un élément naturel et le verre. Après une formation auprès des plus grands tels que Ducasse, Vergé et Cerutti, Michaël Fulci obtient une étoile, il tient actuellement le restaurant *Les Terrailers*\* à Biot. Tout deux amis depuis l'enfance, ils ont, après une phase d'expérimentation, développé le concept du *Glass Art Cooking*®. Rappelons que ce concept associe l'art verrier et l'art culinaire. Une synergie délicate où l'équilibre du verre en fusion et la préparation culinaire se marient pour offrir au public un moment d'expression artistique fort.

C'est donc au *Museum of Glass* de Tacoma (État de Washington) que les deux amis ont fait découvrir leur talent et ce concept original du *Glass Art Cooking* à de rares privilégiés faisant partie des plus grands donateurs du musée. 20 places se sont vendues aux enchères, l'argent récolté a été reversé en faveur d'une œuvre caritative. Ce concept inconnu du public américain a été très apprécié par tous.

## LE VERRE FAIT SON SHOW

Antoine a pendant une semaine bénéficié de l'atelier et de l'équipe de Ben Cobb (maître verrier du *Museum of Glass*) pour concrétiser un projet artistique qu'il a offert au musée. Il a également participé au *Kids Design Program*, qui consiste à choisir le dessin d'un enfant et à le réaliser en verre, en public.

À l'initiative d'Antoine et du verrier Nicolas Laty, le programme s'est exporté en France, à Biot. La première édition s'est déroulée en avril dernier, avec la participation de la classe de Mme Léouffre de l'école du Moulin Neuf pour la réalisation des dessins.

Le dessin de Lilou, a été réalisé en direct de l'atelier du *Museum of Glass* de Tacoma. Pour la deuxième édition, on inverse les rôles ! Le dessin d'un enfant de Tacoma sera conçu en verre par Antoine et Nicolas. Cette deuxième édition se tiendra dans l'atelier d'Antoine Pierini en ce début d'année, retransmis en direct aux États-Unis !

## SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

Quant à Francine Begou-Pierini, elle a donné 2 conférences auprès d'universitaires et de collégiens pour partager son expérience et ses connaissances sur la protection de l'environnement. Un bel avenir s'annonce pour ce jumelage franco-américain.



## Stage d'été à Tacoma

### RETOUR D'EXPÉRIENCE À TACOMA

La Biotoise Mylène Calleri raconte :

« J'ai effectué 2 stages différents, un à la mairie de Tacoma (City hall) et un autre au comté de Pierce. Mes stages ont été très enrichissants tant sur la plan humain que sur le plan professionnel. Ma prise en charge a été immédiate et les missions allouées ont été à la hauteur de mes espérances pour mieux comprendre le fonctionnement des institutions américaines.

L'hospitalité à Tacoma est contagieuse et complètement naturelle. Les gens sont d'une extrême gentillesse et un accueil bienveillant m'a permis de me sentir immédiatement intégrée. La famille Sarnat qui m'a hébergé a été tout simplement parfaite ! Grâce aux personnes qui ont fait partie intégrante de mon voyage j'ai pu découvrir les lieux insolites de Tacoma, faire des visites incroyables mais aussi profiter de moments de vie typiquement américains. Je remercie toutes les personnes qui ont fait de cette parenthèse, un moment unique et inoubliable. »



# À BIOT, LA CULTURE CRÉE DU LIEN

Après avoir structuré son service culturel en regroupant sous une même direction la culture, le patrimoine, les initiatives locales, les associations, le jumelage, le tourisme et l'Espace des Arts et de la Culture, la Municipalité s'est concentrée sur sa programmation 2015, replaçant la culture au cœur de Biot. Le premier événement majeur aura lieu début avril, autour du thème du cirque et des arts de la rue.

« Nous avons fondé notre politique culturelle autour d'événements fédérateurs, créateurs de liens entre les habitants, les associations, les écoles et les acteurs économiques du territoire », explique Valérie Perez, adjointe au Maire déléguée à la Culture. « Nous souhaitons mettre en avant l'identité de la commune notamment son artisanat, ses métiers d'art, sa spécificité de village médiéval perché, tout en conservant le caractère convivial du village », poursuit l'élue.

La Ville de Biot instaure ainsi une nouvelle dynamique à travers de multiples manifestations qui ponctueront l'année, pour animer le territoire même hors saison. Elles sont tournées d'une part vers la population et d'autre part vers un tourisme local, susceptible de revenir à Biot tout au long de l'année. Le dernier trimestre 2014 impulsait déjà cette volonté, avec pas moins de 35 jours d'animations, d'octobre à décembre.

La Municipalité a aussi porté une attention particulière aux espaces de partage de la culture et de la création. Les salles d'exposition de l'Office de Tourisme ont ainsi été rénovées en fin d'année tandis qu'un projet d'agrandissement de l'Espace des Arts et

de la Culture est en cours de réflexion.

Ce premier trimestre 2015 sera placé sous le signe de la culture accessible à tous : **exposition « Oeuvres à 4 mains »** (page 37), **conférences scientifiques et géopolitiques, cinéma d'animation japonaise, arts de la rue et cirque** se dérouleront jusque début avril. Fanny Vollenweider, responsable du service municipal de la culture et des initiatives locales nous détaille la programmation :

« Nous avons programmé un cycle de conférences scientifiques sur l'année 2015 concocté par l'enseignant-chercheur Patrick Navard. Le but est de vulgariser le propos scientifique pour le rendre accessible à tous. La première conférence aura pour thème « Des plastiques à base de plantes, est-ce une bonne idée ? » (le 29 janvier au Complexe Sportif P. Operto). Nous mettrons également le cinéma d'animation japonaise à l'honneur dès le mois de février, en proposant 5 films sur 3 jours pour enfants et adultes. L'artiste franco-japonaise Keiko Courdy nous a conseillés pour réaliser une programmation très abordable, pour tout public, qui permettra de plonger dans cet univers particulier. Les cycles de cinéma se poursuivront en avril et novembre avec d'autres thèmes.

Enfin nous sommes en train de réaliser la programmation du premier événement majeur, sur le thème du cirque et des arts de la rue, qui se déroulera les 11 et 12 avril 2015. L'objectif est de regrouper la population autour d'un projet participatif, au village et sur le pré de la Fontannette. Les arts de la rue permettront d'inscrire la création au cœur de l'espace public avec des déambulations, des cabarets de poches et des saynètes, tandis que les spectacles de nouveau cirque apporteront de la magie à l'événement. L'idée est de vraiment plonger les Biotois et les visiteurs dans l'univers du cirque dès leur arrivée au village et tout au long de la manifestation. Nous imaginons par exemple un banquet populaire géant dans tout le village où se mêleraient la population et les artistes. Le thème de ce premier événement pourra également être étudié sous forme d'ateliers dans les écoles de la commune. »

La programmation culturelle de ce premier trimestre, on l'aura compris, sera riche et variée pour permettre à chacun de se distraire à Biot. Et la suite est tout aussi prometteuse puisque parmi les animations prévues, 3 autres grands événements viendront animer la commune.

> Plus d'infos sur la programmation culturelle sur [www.biot.fr](http://www.biot.fr) et dans l'agenda de Biot Infos.

## MUSIQUE

# SOUNDPAINTING à l'Espace des Arts et de la Culture

Un langage de signes universel pour composer et diriger un orchestre multidisciplinaire, comment ça marche ?



Cette discipline d'expression artistique a été inventée par Walter Thompson à Woodstock, en 1974.

Ce langage permet de composer, en temps réel, pour des musiciens, danseurs, artistes et comédiens. C'est un langage d'expression du corps qui comporte 1200 gestes. Le dialogue se fait comme dans un orchestre, le soundpainter compose à l'instant T en enchaînant les gestes attachés au langage, pour indiquer aux performeurs les paramètres qu'il souhaite y définir. Au lieu d'avoir une baguette comme le chef d'orchestre, le soundpainter utilise son corps. Il ne suit pas une composition définie au préalable, il constitue ses paramètres en direct.

Une démonstration a été faite à la soirée d'audition de fin d'année en décembre au complexe sportif Pierre Operto. Jean-Marc Baccarini, professeur de saxophone à l'espace des arts et de la culture, propose une initiation de Soundpainting aux élèves de musique intéressés par l'expérience ! Rendez-vous le 7 janvier à 20h à la salle de théâtre de l'Espace des Arts et de la Culture.

> Espace des Arts et de la Culture  
Chemin de la Fontannette  
04 93 65 07 02 - [eac@biot.fr](mailto:eac@biot.fr)

## Environnement

# L'aventure OpeNRJ continue !

OpeNRJ est un projet de recherches visant le partage de données sur l'usage de la consommation d'énergie des bâtiments publics. se nomme Intitulé « OpenDATA », ce système est piloté par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, le CSTB. Le boîtier de mesures d'OpeNRJ a reçu de nombreux prix notamment le prix Européen de l'innovation et le Smart Grid France 2013. Depuis le 6 juin 2014, l'outil « Lynx Wattseeker » de Qualiteo mesure à partir d'un unique point, l'ensemble de l'installation du bâtiment de

la Mairie, avenue Roumanille à Saint Philippe. Les données sont consultables par tous sur le site [openrj.eu](http://openrj.eu). La restitution totale des éléments d'information du projet OpeNRJ se fera le 30 janvier.

L'OpenData ouvre de nombreuses possibilités d'utilisation des données comme la création de services à valeur ajoutée. Pour exemple, un Hackathon a été organisé les 24 et 25 octobre par Telecom Valley et la métropole Nice Côte d'Azur où une centaine de participants a répondu à l'appel. Le principe du Hackathon est de rassembler un

groupe de projets composé d'étudiants, développeurs, graphistes, spécialistes financiers et directeurs marketing afin de proposer un concept abouti en 24h ! Cette expérience a permis de générer de nouvelles applications et de nouveaux services liés à l'usage et la réutilisation des données. Un projet intéressant à suivre tant au niveau de la concertation autour de l'OpenData, qu'au niveau du développement d'application autour des données d'énergie et du développement durable.

## Métiers d'art : la poterie NOËL LE POTIER

L'artiste Noël Monmarson donne des cours de poterie raku tous les jeudis et samedis matins de 9h30 à 12h30 dans son atelier, 3393 route de Valbonne. Tarifs : 20€/cours  
> [Noel.monmarson@wanadoo.fr](mailto:Noel.monmarson@wanadoo.fr)

## Métiers d'art : le bois ILS TOURNENT À L'ARTISANAT !

Les « Tournants » créent des objets ronds ! Mais surtout des objets uniques, 100% artisanaux, essentiellement en bois. Décorations, stylos, bols, assiettes, sculptures et bijoux ! Nathalie et Bob confectionnent de véritables objets uniques, faits main, dans leur atelier chemin du Val de Pôme.  
> [www.lestournants.com](http://www.lestournants.com)

## Musique DU ROCK À BIOT !

Le groupe Biotois The Roberts réveille les racines du rock'n'roll ! Reprenant l'ensemble des musiques des Shadows et du chanteur Cliff Richard, The Roberts ravive la flamme du légendaire rock anglais dans leur concert « Shadows Forever ».  
> [the-roberts.tribute\\_shadows@sfr.fr](mailto:the-roberts.tribute_shadows@sfr.fr)



# Réviser ses exams **SANS STRESS** avec **LUMINÉSENS**

Tu connais cette période stressante, où tu tournes en rond dans ta chambre, ton cahier à la main. Ou encore tard le soir, ta lampe de chevet allumée, à somnoler devant des théorèmes de maths complètement fous ! L'association LuminéSens te donne des pistes pour réviser tes exams sans stress.



## PREMIÈRE ÉTAPE : SE CONNAÎTRE !

Concept un peu absurde vu que tu vis 24h sur 24h avec toi-même et ce depuis pas mal de temps déjà ! Or il faut pouvoir définir son canal de perception préféré. Chacun d'entre nous possède son propre canal. Certains sont visuels, ils ont donc besoin de lire leurs notes. D'autres kinesthésiques, un bien grand mot pour se qualifier « d'actif », l'apprentissage se passe par le toucher, le mouvement ou la participation à une situation. Le dernier canal d'apprentissage est auditif, il suffit d'écouter pour comprendre et assimiler ses cours. Lire à voix haute,

s'enregistrer et s'écouter peut-être un bon moyen d'apprendre.

## DEUXIÈME ÉTAPE : HIÉRARCHISER SON TRAVAIL

La hiérarchisation de ses priorités est très importante pour visualiser, au fur et à mesure de son avancement, les étapes qu'il reste à franchir. Séquencer son travail est un point fort pour pouvoir maîtriser les étapes fixées plus facilement. On peut appeler cette méthode « le saucisson » : découper son travail en tranches ! Il faut se fixer différents objectifs réalisables et se créer des récompenses. Dès que les objectifs

sont atteints, une pause café/thé/goûter est la bienvenue... Cette récompense permet de visualiser le travail déjà effectué, et celui restant, afin de ne pas forcer sur sa concentration pendant 8 heures d'affilée à réviser (si vous voyez ce que je veux dire...).

## DERNIÈRE ÉTAPE : APPRENDRE À RESPIRER

Quand tu es stressé, ton diaphragme se tétanise, tes poumons ne se remplissent pas correctement créant une tension abdominale. Au final ta respiration est incomplète. Apprendre à respirer par le ventre permet donc de se relaxer. Écouter sa respiration et s'octroyer aussi une pause, c'est une récompense entre les objectifs de sa journée !

## LES BONUS

Exposer devant ses amis ce que l'on a assimilé est un bon moyen d'avoir un retour d'expérience. Il sera plus facile de déceler les points sur lesquels il faut continuer à travailler.

Les fleurs de Bachs peuvent aussi aider. Ce produit naturel permet d'équilibrer ses émotions, chacune des 38 fleurs travaillant sur une émotion. Les fleurs peuvent être combinées dans un flacon personnalisé, pour aider à canaliser ses émotions, se détendre et se concentrer.

Plus d'infos : Association LuminéSens  
 Florence Czerepacha : praticienne en psychothérapie  
 Véronique Delor : conseillère en Fleurs de Bach  
 > [www.luminesens06.fr](http://www.luminesens06.fr)

## ÉTAT-CIVIL

### LE RECENSEMENT, C'EST DÈS 16 ANS !

À 16 ans et au plus tard dans les trois mois qui suivent, il est nécessaire de se faire recenser à la Mairie. L'attestation de recensement est indispensable pour toutes inscriptions : exams, concours, permis de conduire ... Pour pou-

voir se faire recenser, il suffit de fournir une pièce d'identité, un livret de famille et un justificatif de domicile et remplir un formulaire à la Mairie. La démarche peut être faite seul ou avec l'un de ses parents.

> Tout savoir sur : [www.jeunes.gouv.fr](http://www.jeunes.gouv.fr)  
 Mairie de Biot, Service État-Civil :  
 04 92 91 55 80

# ARTS PLASTIQUES entre ados

QUE FAIRE LE MERCREDI APRÈS-MIDI ? POURQUOI NE PAS DÉCOUVRIR UNE ACTIVITÉ MANUELLE ET DÉVELOPPER SON SENS ARTISTIQUE DANS LA CLASSE D'ARTS PLASTIQUES ADOS DE PEPPE ET FRANCO !



Les 8 élèves sont unanimes, ici les professeurs sont très appréciés ! Églantine, du haut de ses 14 ans et avec 8 ans d'expérience dans cette classe, qualifie Peppe et Franco de très pédagogues et hyper sympathiques, « ils parlent quelques fois en italien, on trouve tous ça fun ! On apprend une langue tout en développant nos techniques artistiques ». Victoire s'est inscrite il y a 2 ans, tout simplement « par passion », elle y a découvert la sculpture, discipline qu'elle préfère pour la modélisation en 3 dimensions qu'elle trouve « cool » ! Petite, Kihara dessinait tout le temps, c'est sa mère qui l'a inscrite au cours, « j'ai de suite accroché ». Sa deuxième année à peine entamée, elle souhaite déjà se réinscrire l'année prochaine.

Quant à Léo qui pratique les arts plas-

tiques depuis 7 ans, le bas relief est l'une des découvertes qui l'a le plus marqué : « à l'aide d'une plaque de cuivre, on grave une figure qui apparaît de l'autre côté en relief ». Il y a évidemment d'autres disciplines comme l'expose Adhara qui elle a découvert le travail de l'aquarelle et du fusain « on en a plein les doigts mais le résultat des traits est superbe ».

Alors, tentés par l'aquarelle, le fusain, la pierre de savon, la sculpture et les profs italiens cool ? Il est toujours possible de s'inscrire au cours d'Arts Plastiques Ados pour rejoindre le groupe !

> Espace des Arts et de la Culture  
 Chemin de la Fontanette  
 04 93 65 07 02 - [eac@biot.fr](mailto:eac@biot.fr)



## Les élèves de ces cours, tous âgés de 11 à 17 ans nous ont donné leurs impressions.

« L'art plastique enseigné au collège n'a rien à voir avec celui développé par nos professeurs » nous explique Diana. « Ici on réalise des choses concrètes et on découvre tout le temps de nouvelles techniques » enchérit Barnabé. Pour exemple, Nicolas confie qu'il vient de découvrir que la pierre à savon pouvait être travaillée à la lime et que cette matière s'effritait pour être sculptée.

## INSCRIVEZ-VOUS À LA

# NEWSLETTER

La newsletter [biot.fr](http://biot.fr) c'est la lettre qui vous tient informé deux fois par mois, de l'actualité de votre ville, des sorties et des informations pratiques dont vous avez besoin....

EN UN CLIC, SUR [WWW.BIOT.FR](http://WWW.BIOT.FR)





# LE DOJO BIOTOIS FÊTE SES 25 ANS !

DEPUIS 25 ANS, LE DOJO BIOTOIS NE CESSE D'ENCHAÎNER LES PODIUMS... UNCHAMPION DU MONDE DE SAMBO, 12 PODIUMS DE JUDO PAR ÉQUIPE ET INDIVIDUELS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE POUR NE CITER QUE QUELQUES RÉSULTATS. AU TOTAL, 40 CEINTURES NOIRES ONT ÉTÉ FORMÉES AU CLUB ET 20 TOURNOIS DES VERRIERS ORGANISÉS.



Cette aventure a démarré en 1989 sous l'impulsion de Pierre Operto, alors Maire de Biot et de Francis Vallée, père de Philippe Vallée (entraîneur au Dojo Biotois depuis sa création), souhaitant tous deux la création d'un club de judo à Biot.

D'abord installés au sein de l'ancien stade Pierre Bel, ils déménagent en 1999 dans les locaux du Dojo Biotois situés au rond-point de l'Eganaude. À ses débuts, le club compte 47 adhérents, puis une cinquantaine jusqu'en 2010. Aujourd'hui, ils sont 105 judokas licenciés au Dojo Biotois : une croissance qui prouve le dévouement et l'entrain sportif qui règne, à l'image du code moral de Jigoro Kano, fondateur du Judo.

## UN CLUB ACTIF

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires mise en œuvre à la rentrée 2014 à Biot, le club s'investit aussi pour les enfants en intégrant les temps d'activités périscolaires. Les 4/5 ans s'en donnent à cœur joie

aux jeux d'opposition, 2h par semaine. L'activité vise à renforcer l'équilibre et l'agilité.

Et, pour rester au top niveau, certains judokas du club biotois sont allés à la rencontre de l'une des meilleures équipes de judo au monde, le TSV Abensberg en Allemagne, dans le cadre d'un stage d'une semaine durant l'été. Ils ont pu partager leur passion avec des judokas

russes, tout aussi heureux de rencontrer leurs homologues français. Le club a en retour reçu des stagiaires du TSV Abensberg en août 2014. Une expérience qu'ils souhaitent renouveler cette année.

Afin de développer ces échanges internationaux qui font rayonner le Dojo Biotois au-delà des frontières françaises, le club est à la recherche de sponsors ou mécènes... à bon entendre !



> Dojo Biotois : Dojo Municipal, Route des Dolines  
> Retrouver toutes les activités de Dojo Biotois sur le web  
Site web : <http://dojobiotois.com/>  
Facebook : <https://www.facebook.com/DojoBiotois>  
Twitter : <https://twitter.com/DojoBiotois>

## Judo RÉSULTATS SPORTIFS

### Grand prix de Mougins, catégorie Benjamin - 22 novembre 2014

Alyssa Grasser: 1<sup>ère</sup>  
Julie Morconi: 1<sup>ère</sup>  
Enzo Bracco: 1<sup>er</sup>  
Maxime Goubine: 1<sup>er</sup>  
Nicolas Duc: 2<sup>ème</sup>  
Dylan Rossi: 3<sup>ème</sup>

### Circuit minime PACA, étape niçoise - 30 novembre 2014

Neil Kerisit: 1<sup>er</sup>  
Jordan Rossi: 3<sup>ème</sup>

## Carnet de voyage du Bac Rando

### RENCONTRE AU PAYS DU SOLEIL LEVANT

Du 1<sup>er</sup> au 12 novembre dernier, 6 membres du BAC Rando se sont rendus en Chine, avec quelque 140 participants, membres de la Fédération Française de Randonnée Pédestre, pour célébrer le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la reconnaissance de la Chine populaire par la France, le 27 janvier 1964, par le Président de la République en poste, le Général de Gaulle.

Cérémonies de commémoration de l'établissement des relations diplomatiques et randonnées sur la Muraille de Chine sont venues ponctuer le séjour des Biotois. Le groupe a eu la chance de découvrir une partie de la Muraille conservée dans son état original, le temps n'ayant pas atteint son charme légendaire. Ils ont assisté à la signature du jumelage des fédérations chinoise et française de randonnées pédestres, dans la région de Huangyaguan. Le voyage fut marqué par la visite de monuments inscrits au patrimoine culturel et historique de l'Unesco telles que les grottes de Yungang, la cité fortifiée de Pingyao, les Temples de Jinci et du Ciel, la célèbre place Tian An Men et la Cité Interdite.

Pour la suite des aventures, une halte en Italie avec un week-end en raquette les 24 et 25 janvier ainsi qu'un séjour randonnée au printemps, du 14 au 17 mai, dans la Vallée de la Nervia sont programmées. C'est avec plaisir que le Bac Rando accueille de nouveaux membres, jeunes et moins jeunes, même en cours d'année. Avis aux amateurs...



## Gymnastique aérobic

# LAURENA GIUNIPERO : UNE GYMNASTE EN OR

En juin dernier, Laurena Giunipero, Biotoise, étudiante au Staps et athlète de haut niveau en gymnastique aérobic, décroche l'or avec son équipe aux championnats du monde de Cancun ainsi qu'une 3<sup>ème</sup> place par équipe en aéro step. À raison d'un entraînement intensif de plus de 18h par semaine, la jeune Laurena vise, pour cette année, la coupe du monde qui l'amènera notamment au Portugal, au Japon, et en Bulgarie. Un calendrier qu'elle souhaite compléter par des médailles aux premiers Jeux d'Europe, au Baku en Azerbaïdjan, qui se dérouleront en juin 2015 ainsi qu'aux championnats universitaires en Corée du Sud et aux championnats du monde en Italie en 2016. À suivre.



## Gymnastique acrobatique RETRAITÉES À 12 ET 15 ANS !

Pour terminer leur saison ainsi que leur carrière sportive, Caroline et Pauline Bertorello sont parties à Paris pour disputer les championnats du monde de gymnastique acrobatique.

Une clôture en beauté ! Le trio féminin qu'elles composent avec Laura Manganeli a décroché la finale de la compétition mondiale par groupe d'âges 12/18 ans ! On les retrouve au classement définitif en 6<sup>ème</sup> position sur 38 groupes présents ; un trio biotois dans le top 10 des meilleures gymnastes mondiales.

Une performance qu'il faut saluer face aux indétrônables équipes internationales comme la Russie, la Biélorussie et l'Angleterre. Ayant brillamment rempli leur contrat, elles se sont dépassées pour arriver à cette place tant convoitée, leur coach était satisfaite de leur prestation.

Conscientes des enjeux que représentent les études en section internationale anglaise, elles ont préféré stopper la compétition : une retraite bien méritée pour toutes les deux ! Elles gardent un excellent souvenir de cette belle expérience qui a duré 6 ans et qui leur a apporté beaucoup, tant au niveau sportif que sur le plan personnel. Leur reconversion se fait en douceur, Caroline ayant intégré les cours de Jazz à l'Espace des Arts et de la Culture et les classes de ruban aérien. Pauline a choisi, elle aussi, le ruban aérien et la capoeira. Laura continue la gym acrobatique, elle reforme un duo.



Trail pour tous

## UN MARATHON EN ÉQUIPE

La joëlette, qu'est-ce que c'est ? C'est un fauteuil roulant à bras permettant à une personne à mobilité réduite d'être accompagnée dans des endroits inaccessibles en fauteuil roulant classique. Plus encore, la joëlette offre la possibilité d'accompagner les enfants et personnes atteintes de maladies graves, des personnes en rémission suite à un cancer ou encore touchées d'autisme ou de sclérose en plaque.

La joëlette est surtout un moyen de transformer un sport individuel en sport collectif. C'est ce que propose l'association biotoise Trail pour tous, dont la philosophie repose sur les mots « solidarité, cohésion, partage, intégration, sport et défi ».

L'objectif principal de l'association en 2014 était le marathon Nice-Cannes qui a rassemblé plus de 14 000 coureurs. C'est respectivement après 4h09min, 4h26min et 4h35min que les 3 joëlettes en course ont passé la ligne d'arrivée avec détermination et émotion. Il a fallu 68 coureurs et un découpage de 4 relais en équipes pour faire participer un maximum de personnes. Trail pour tous a permis à 7 personnes en situation de handicap de découvrir le marathon.

Une grande expérience que l'association souhaite faire découvrir à tous.

> <http://trailpourtous.fr/>  
Email : [trailpourtous@gmail.com](mailto:trailpourtous@gmail.com)



9 novembre 2014 - Marathon Nice-Cannes

Team G Force

## À MOTO DÈS 6 ANS !

Le moto club biotois, Team G Force, affilié à la Fédération Française de Motocyclisme, a pour but l'organisation d'événements sportifs et l'enseignement du sport motocycliste.

En juin dernier, le président de l'association Team G Force, Alexandre Guilhem, a obtenu le certificat de qualification professionnelle d'éducateur moto. Cette certification lui permet notamment d'enseigner les différentes disciplines de ce sport aux enfants dès l'âge de 6 ans. L'apprentissage se réalise en plusieurs étapes, des premiers tours de roues à l'accès à la compétition, en inculquant les règles de sécurité. Il n'est pas nécessaire de posséder son propre matériel pour les débuts, l'association biotoise propose casque, gants, protections et moto 50 ou 80cm<sup>3</sup>.

Toujours dans l'optique d'accompagner la pratique sportive du motocyclisme, le « moto club » s'adapte à tous les niveaux et à tous les âges en proposant des coachings personnalisés pour des entraînements sur circuit. Alexandre Guilhem accompagne les nouveaux motards dans leurs démarches pour l'obtention de la licence et dans la pratique de leur passion.

> [www.team-g-force.com](http://www.team-g-force.com)  
Email: [contact@team-g-force.com](mailto:contact@team-g-force.com)  
Tel : 06 84 01 52 85



## ÉRIC CAMILLI

dans les traces de COLIN McRAE



Éric Camilli, biotois et pilote de rallye, a disputé le 11 novembre dernier le tour de Corse au Championnat Européen des Rallyes. Après 2 jours d'intense compétition, aux côtés de son copilote Benjamin Veillas, il a décroché la 4<sup>ème</sup> position ainsi que la victoire dans la catégorie S2000. À 26 ans, il remporte ainsi le Colin McRae Flat Out Trophy. Ce trophée est décerné au pilote qui incarne le mieux l'état d'esprit du pilote disparu, Colin McRae, deux fois vainqueur en Corse. Des résultats remplis de promesses qu'ils espèrent renouveler pour le Rallye de Monte-Carlo du 19 au 25 janvier prochains.

> [www.ericcamilli.com](http://www.ericcamilli.com)



# UNE PLANCHE

## et 4 roulettes



Johanna est au centre en tee-shirt rouge

Johanna Poumerol fait partie de ces petits prodiges qui savaient glisser avant de marcher ! La jeune biotoise de 12 ans a décroché la médaille de bronze lors du NewRider Tour d'Antibes. Cette distinction prouve le talent qu'elle possède sur ses 4 roues de 60 mm !

# L'art de vivre

## VERSION ANANDA YOGA

L'association biotoise Ananda Yoga offre une séance d'essai afin de découvrir la discipline du Hatha Yoga. Le terme « Ha » signifiant « soleil » et « Tha », la « lune », ce yoga vise à équilibrer le corps et l'esprit par le lâcher prise. La pratique de différentes postures, en accord avec la respiration, assure le maintien de la santé. Accessible à tous, quel que soit le niveau, le Hatha Yoga permet de prendre soin de soi avec bienveillance et douceur d'esprit.

### LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU HATHA YOGA

Les pratiques respiratoires du yoga procurent un bien-être intérieur, elles permettent une meilleure gestion de ses émotions, une amélioration du sommeil, tout en éliminant le

stress et les tensions musculaires. Les postures d'étirements et de renforcements musculaires donnent au corps une plus grande mobilité et une meilleure tonicité. L'approche de la méditation par des exercices simples, aide aussi à apaiser le stress quotidien et à se recentrer, pour être en accord avec soi-même. La relaxation vient compléter la respiration, les postures, et la méditation, pour se ressourcer et se détendre.

Magali Alberato-Morali donne ses cours d'Halta Yoga les lundi, jeudi et vendredi, entre 12h30 et 13h45, à l'Espace des Arts et de la Culture ainsi que les mercredis, de 18h à 19h15, à l'école primaire Saint Roch.

À noter : de nombreux stages sont organisés tout au long de l'année, prochain stage : dimanche 25 janvier.

> Association Ananda Yoga  
Magali Alberato-Morali : 06 83 81 10 01  
E-mail : magali.morali@free.fr



### Golf

#### JEUNE PRODIGE GOLFEUR

Le golfeur Victor Dubuisson, neveu du basketteur international Hervé Dubuisson, a décroché le rang de numéro un mondial amateur en 2010. Depuis qu'il est passé dans la catégorie professionnel, il ne cesse d'impressionner par sa technique et sa maîtrise mentale. Le jeune cannois de 24 ans s'est initié à cette discipline sportive à l'âge de 6 ans sur le practice du Golf de Biot aux côtés de son grand-père.

### Danse

#### CHANGEMENT D'HORAIRE POUR TERPSICHORE

Terpsichore propose des cours de danse classique, adaptée aux adultes, pour affiner la silhouette, se muscler et acquérir un joli maintien, quel que soit son âge ou son niveau.

Cours de danse classique avec Monique Hilz tous les lundis de 9h15 à 10h30, mardis de 10h30 à 11h45 et mercredis de 12h15 à 13h30.

### FOOTBALL

# ET ÇA FAIT 66 ANS QUE ÇA DURE !

L'OUVERTURE DU COMPLEXE SPORTIF PIERRE OPERTO A MARQUÉ UN NOUVEAU DÉPART POUR L'US BIOT.



Plus de 65 ans après sa création en 1949, le club de football l'US Biot a bien évolué. Et grâce au nouveau stade, il a doublé le nombre de ses licenciés pour atteindre 310 adhérents. Près de la moitié de ces licenciés ont moins de 18 ans. Ce renouvellement générationnel a amené l'US Biot à engager 11 équipes en championnat départemental dans les catégories U6 et U17 (entre 5 et 17 ans). Quant aux seniors, l'objectif fixé par leur coach, Franck Ferrigno, est de constituer un groupe de qualité afin d'envisager la montée en division supérieure la saison prochaine.

Pour accompagner cette évolution, l'US Biot a renforcé son équipe d'éducateurs, et de dirigeants. Un emploi à temps plein a d'ailleurs été créé. Christophe Dupont, éducateur titulaire du brevet d'Etat, participe à l'évolution du club, il s'investit autant dans l'éducation sportive que dans des missions administratives et événementielles. Ce développement passe aussi par la transmission des valeurs sportives du football dans les écoles biotoises, avec la participation aux temps d'activités périscolaires.

Le club s'investit aussi activement dans la vie de la commune en organisant régulièrement des événements qui attirent toujours plus de monde chaque année : loto, tournois, Noël des enfants. L'US Biot tient également à remercier les bénévoles toujours plus nombreux à s'impliquer dans la vie du club. Ils participent au bon déroulement des tournois et à la vie associative en général. Ces efforts sont récompensés en juillet 2014, par la venue du mythique entraîneur de l'AJ Auxerre, Guy Roux, qui a pu apprécier la qualité des installations et le travail d'éducation réalisé auprès des jeunes.

Enfin l'US Biot a été nommé club référent éducateur par la Fédération Française de Football.

Et les efforts continuent, puisque le club propose un stage pendant les vacances d'hiver du 23 au 27 février 2015. L'objectif de ces stages est le développement de l'enfant, quel que soit son niveau, au travers des valeurs sportives du football.

### Cyclisme

#### LE VÉLO DANS LA PEAU

Guy Camatte et Stéphane Erhet du Vélo Sprint Biotois se sont surpassés et ont repoussé leurs limites en parcourant 630km en vélo sur route, entre Bordeaux et Paris en une seule étape. Stéphane Erhet a réalisé un deuxième exploit en VTT cette fois, sur la Transvésébienne, course réputée pour être la plus dure du monde, reliant la Colmiane à Nice. 11 heures 28 minutes de course qu'il a parcouru d'une traite. Des passionnés sportifs aux résultats remarquables.

> <http://velosprintbiotois.blogspot.fr/>





# PAROLES DE BIOTOIS



“ C'est magnifique, tout est beau !!! La chapelle, le village, etc. ”  
Sandra



Depuis novembre 2012, l'accueil de loisirs du mercredi alimente un blog pitchouns.biot.fr destiné aux parents des enfants accueillis. Une maman nous donne son avis :  
« Je n'y vais pas souvent mais je trouve l'idée bonne, plutôt sympa. Cela nous donne un aperçu complémentaire de ce que font les enfants à l'accueil de loisirs car ils sont loin de tout nous raconter ! Ça donne un autre éclairage. Cela permet aussi de voir les différentes activités qu'ils pratiquent ».

## CARNET

### DÉCÈS

- Monsieur Jean Gallo né le 31 mai 1929, décédé le 31 août 2014
- Monsieur Dominique Pradelli né le 27 octobre 1920, décédé le 30 mars 2014

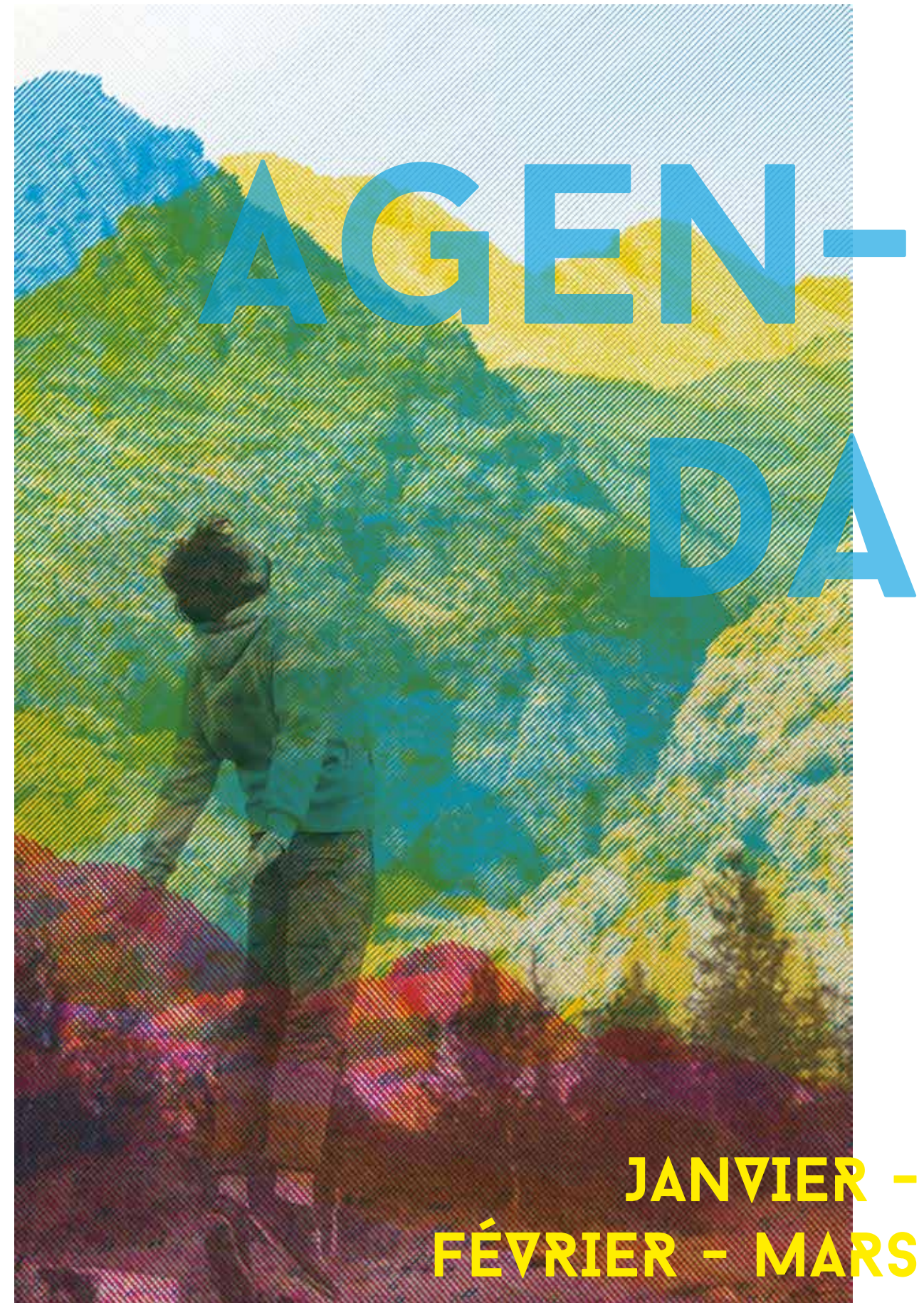
### MARIAGES

- 11 janvier 2014 - Raimunda De Jesus Passos et Pierre Boucand
- 12 avril 2014 - Muriel Desrues et Vincent Toupet
- 14 juin 2014 - Mélanie Crespo et Nicolas Dhez
- 28 juin 2014 - Stéphanie Bernardin et Adrien Sportes
- 28 juin 2014 - Julie Ficquet et Vincent Latombe
- 5 juillet 2014 - Aurélie Vermorel et Maxime Rattier
- 8 juillet 2014 - Malin Köllerström et Renaud Coche
- 19 juillet 2014 - Audrey Arrondel et Thomas Gillet
- 19 juillet 2014 - Sandrine Ollier et Laurent Giroux
- 25 juillet 2014 - Emilie Baillet et Paul Sollacaro
- 9 août 2014 - Marion Bindocci et Christophe Pastorino
- 16 août 2014 - Maryline Faure et Xavier Reveillard
- 23 août 2014 - Daciana Dudila et James Pope
- 23 août 2014 - Sophie Carrer et Cyril Gertosio
- 30 août 2014 - Olivia Lemaire et Jean-Christophe Agosto
- 6 septembre 2014 - Sandrine Dotta et Guillaume Roasio
- 20 septembre 2014 - Malika Gaudin et Colin Debras
- 27 septembre 2014 - Manuela Gonzales Escobar et Pablo Almada Chamorro
- 27 septembre 2014 - Kelly Alexander et Anthony Minns

- 27 septembre 2014 - Esther Mimbe Mize et Laurent Bergia
- 4 octobre 2014 - Christianne Merlas et Nicolas Pastriot
- 22 novembre 2014 - Tatiana Autran et Nathalie Saba
- 24 novembre 2014 - Pierre Langenfeld et Catherine Cogneau

### NAISSANCES

- Sofia Polleschi, née le 23 février 2014
- Mila Tosi, née le 18 mai 2014
- Maité Hervé, née le 21 mai 2014
- Loïc Lebossou, né le 8 juin 2014
- Axelle Cognet, née le 10 juin 2014
- Charlie Boizard, née le 10 juin 2014
- Ilana Cherifi, née le 16 juillet 2014
- Max Powers, né le 25 juin 2014
- Charlie Calderero, née le 6 juillet 2014
- Alice Hely, née le 23 juillet 2014
- Pauline Pedio, née le 25 juillet 2014
- Nina Burgy Lefort, née le 31 août 2014
- Diane Hugol, née le 24 septembre 2014
- Ezio Priolo, né le 26 septembre 2014
- Estelle Decorme, née le 7 octobre 2014
- Kassandra Dexmier, née le 9 octobre 2014
- Simon Semmel, né le 12 octobre 2014
- Arianna Manuela Corona Reyes, née le 16 octobre 2014
- Lucie Ferreira Alberto, née le 21 octobre 2014
- Ethan Le Maout, né le 16 novembre 2014





## MINIATURES DU 28 JANVIER AU 20 FÉVRIER

HALL DE L'EAC  
Les œuvres réalisées par les élèves de Franco Favaro du jeudi matin sont réunies sous l'appellation *Miniatures* et présentées au public. Entrée libre.

## REGARDS SUR UN PROJET

DU 13 JANVIER AU 7  
MARS  
MÉDIATHÈQUE  
L'architecture de la médiathèque dans les objectifs des photographes Danielle Androff et Jean-Marie Rivello.

## LES CAPRON, ROGER & JACOTTE

DU 18 MARS AU 22  
AOÛT  
MÉDIATHÈQUE  
Exposition de pièces de céramiques installées par le Musée d'Histoire et Céramique Biotoises. L'œuvre des Capron, est reconnue aujourd'hui dans le marché international de la céramique. Jacotte Capron a collaboré de nombreuses années avec son époux. Leur petit-fils devenant à son tour un céramiste talentueux, assure la continuité.

## EXPO DE L'EAC

DU 18 MARS AU 24  
AVRIL  
HALL DE L'EAC  
Exposition des œuvres de élèves de Mirja Gastaldi (dessin, collage, portrait, peinture). Entrée libre.

# EXPOSITIONS...

## ŒUVRES À 4 MAINS



DU 16 JANVIER AU 15 MARS  
OFFICE DE TOURISME

43 artistes dont beaucoup de Biotois, se sont prêtés au jeu de créer des œuvres à 4 mains. Le résultat de ces combinaisons de matières, d'esprits et d'imaginations est exposé du 16 janvier au 15 mars à l'Office de Tourisme. Verre, argent, peinture, terre, bois, métal, papier mâché, danse et vidéo sont mariés pour composer des symbioses parfaites selon la définition biologique, c'est-à-dire des associations durables entre deux ou plusieurs organismes et profitables à chacun d'eux. > [www.biot.fr](http://www.biot.fr). Entrée libre.

## DE LA MÉDITERRANÉE À LA CHINE



JUSQU'AU 8 MARS

MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUE BIOTOISES  
Dans le cadre de sa nouvelle exposition, le musée accueille un formidable ensemble de pièces prêtées par des collectionneurs, dont certaines datent de plus de 4 000 ans. Ces pièces qui n'ont jamais été présentées au grand public invitent à suivre les traces de Marco Polo vers l'Inde et le Vietnam anciens, tout en faisant un détour par le Japon et aborder enfin les rives de la Chine. C'est un véritable panorama technique et esthétique. Outre des objets céramiques du quotidien, l'exposition présente divers documents, cartes et objets culturels réalisés dans des matières telles que le bois, le bronze, le papier, les poils d'animaux. Quelques pièces de cette exposition seront présentées du 6 janvier au 14 mars dans l'espace de l'ancien four à poteries de la Médiathèque. > [musee-de-biot.fr](http://musee-de-biot.fr)



# AH QUE LA GUERRE EST CUBISTE ! FERNAND LÉGER ET LA GRANDE GUERRE

JUSQU'AU 2 FÉVRIER 2015  
MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

À l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, le musée national Fernand Léger de Biot présente une exposition sur Fernand Léger et la Grande Guerre. Mobilisé dans les troupes du Génie en 1914, Fernand Léger reste simple soldat jusqu'en 1917, date à laquelle il est hospitalisé puis réformé. L'exposition montre la guerre vue par Fernand Léger mais aussi l'impact qu'elle a eu sur son œuvre au début des années vingt. L'exposition s'ouvre sur la peinture vibrante de couleurs intitulée *Le 14 juillet* réalisée avant sa mobilisation mais ce sont ensuite quatre années de grisaille que dessine l'artiste dans ses carnets. > [musees-nationaux-alpesmaritimes.fr](http://musees-nationaux-alpesmaritimes.fr)

## JANVIER

### ATELIER « BRIOCHE DES ROIS » ET CUISSONS

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 JANVIER  
FOUR COMMUNAL ÉMILE CHEVAL.  
Entrée libre.

### VERSANT DES BÂCHETTES

MARDI 6 JANVIER À 19H  
SALLE DES ASSOCIATIONS

### DES HISTOIRES...

MERCREDI 7 JANVIER À 15H30  
MÉDIATHÈQUE  
Lectures pour enfants à partir de 3 ans.

### BÉBÉS LECTEURS

JEUDI 8 JANVIER À 10H  
MÉDIATHÈQUE  
Lectures et comptines pour les enfants de 0 à 3 ans. Inscriptions auprès des espaces Jeunesse ou au 04 92 19 73 00.

### CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION DES VŒUX DU MAIRE

VENDREDI 9 JANVIER À 19H  
SALLE PAUL GILARDI  
M<sup>me</sup> le Maire de Biot, Guilaine Debras, présente ses vœux à la population de Biot en présence de l'équipe municipale. La cérémonie sera suivie d'un cocktail convivial.

### CINÉMA

MARDI 6 JANVIER À 15H30  
MÉDIATHÈQUE  
Tous les premiers et troisièmes mardis du mois à 15h30, la médiathèque de Biot propose une séance de cinéma gratuite et commentée. Entrée libre.

### RÉUNION DE RESTITUTION DE LA CONCERTATION POUR L'AMÉNAGEMENT DU

### J'AMÉLIORE MON SOMMEIL AVEC LES FLEURS DE BACH

SAMEDI 10 JANVIER DE 13H45 À 14H45  
SALLE DU CCAS  
Conférence proposée par l'association LuminéSens. Tél. 06 41 42 01 57

### INITIATION À LA MÉDITATION

SAMEDI 10 JANVIER DE 14H50 À 16H  
SALLE DU CCAS  
Atelier animé par l'association LuminéSens. Tél. 06 41 42 01 57

### PRÉINSCRIPTIONS POUR LE SÉJOUR ADOS DE MARS

DU 12 AU 18 JANVIER  
SUR L'ESPACE « FAMILLE » DU GUPPI  
Le séjour proposé cet hiver aux Ados de la Ville de Biot se déroule à Villars-de-Lans (38) du 1<sup>er</sup> au 7 mars 2015. Les ados auront le choix entre le ski alpin et le surf. Ils pourront aussi s'initier à l'air board et seront sensibilisés aux risques en montagne.

### VERNISSAGE D'ŒUVRES À 4 MAINS

VENDREDI 16 JANVIER À 18H30  
OFFICE DE TOURISME.  
Entrée libre.

# ÉVÈNEMENTS...





## PRÉSENTATION DU CYCLE D'ANIMATION JAPONAISE

**SAMEDI 7 FÉVRIER À 20H**  
SALLE PAUL GILARDI

La fine fleur du cinéma d'animation japonaise est sélectionnée par Keiko Courdy pour la Ville de Biot dans le cadre d'un cycle spécial qui se déroulera dans la salle Paul Gilardi, le mercredi 4, le samedi 7 et le dimanche 8 septembre. Au total, 5 films sont présentés gratuitement dont trois de Mamoru Hosoda, *Les enfants loups : Ame & Yuki*, *La traversée du temps* et *Summer wars*. Sont également proposés, Budori l'étrange voyage de Gisaburo Sugii et *Origine* de Keiichi Sugiyama. D'autres cycles de cinéma seront proposés en avril sous le thème de l'environnement et en novembre sur le thème du cinéma du monde. Entrée libre.

## LA GRANDE HISTOIRE DE LA SOIERIE LYONNAISE

**SAMEDI 17 JANVIER À 16H30**

SALLE DES ASSOCIATIONS

Conférence de Catherine de Buzon, directrice de l'Institut Européen d'Art qui déploiera l'histoire de la soierie lyonnaise, étroitement liée à l'histoire économique et politique de la ville comme à l'histoire des mentalités. Conférence proposée par l'association Arezzo. Entrée libre. Renseignements : 04 93 65 15 15

## CINÉMA

**MARDI 20 JANVIER À 15H30**

MÉDIATHÈQUE

Tous les premiers et troisièmes mardis du mois à 15h30, la médiathèque de Biot propose une séance de cinéma gratuite et commentée. Entrée libre.

## NIKI DE SAINT PHALLE OU LA REVANCHE DES NANAS

**SAMEDI 24 JANVIER À 15H**

MÉDIATHÈQUE

Conférence par Christian Loubet et proposée en partenariat par le Musée d'Histoire et Céramique Biotaises.

Dès les années 1960, Niki de Saint-Phalle met en scène le corps féminin par la création de ses Nanas de polyester géantes et colorées. Elle est une des premières à avoir exposé son travail dans l'espace public. Sa démarche exprime les revendications de la femme au XX<sup>ème</sup> siècle.



## RANDONNÉE EN RAQUETTE

**SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 JANVIER**

Destination en fonction de l'enneigement

L'association BAC Rando propose un week-end de randonnée en raquette. Renseignements auprès de monique.raugi@yahoo.fr

## LA SCIENCE POUR TOUS À BIOT

Des plastiques à base de plantes ?

**JEUDI 29 JANVIER**

SALLE PAUL GILARDI

Conférence de Patrick Navard. Entrée libre.

## CAFÉ DES LECTEURS

**VENDREDI 30 JANVIER À 17H30**

MÉDIATHÈQUE

Discussions, échanges sur les dernières lectures et les coups de cœur.

## TROPHÉE DES SPORTS

**VENDREDI 30 JANVIER**

SALLE PAUL GILARDI

La Mairie de Biot met à l'honneur les sportifs biotois. Lors d'une cérémonie conviviale sur invitation, ces derniers se verront remettre des récompenses pour marquer leurs performances de l'année 2014, de l'échelle locale à celle du globe puisque plusieurs Biotois ont effectivement concourus lors de compétitions mondiales (voir la rubrique Sports).

## FÉVRIER

### CINÉMA

**MARDI 3 FÉVRIER À 15H30**

MÉDIATHÈQUE

Tous les premiers et troisièmes mardis du mois à 15h30, la médiathèque de Biot propose une séance de cinéma gratuite et commentée. Entrée libre.

### DES HISTOIRES...

**MERCREDI 4 FÉVRIER À 15H30**

MÉDIATHÈQUE

Lectures pour enfants à partir de 3 ans.

### EXAMENS DE PIANO

**MERCREDI 4 ET JEUDI 5 FÉVRIER**

ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

### CYCLE DE CINÉMA D'ANIMATION JAPONAISE

Les enfants loups, Ame & Yuki de M. Hosoda

**MERCREDI 4 FÉVRIER À 17H**

SALLE PAUL GILARDI

Hana et ses deux enfants, vivent discrètement dans un coin tranquille de la ville mais ils cachent un secret : leur père est un homme-loup. Quand celui-ci disparaît brutalement, Hana décide de quitter la ville pour élever ses enfants à l'abri des regards. À partir de 6 ans. Entrée libre.

# EXAMENS DE DANSE JAZZ

**MERCREDI 11 FÉVRIER**

ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

### CYCLE DE CINÉMA D'ANIMATION JAPONAISE

La traversée du temps de M. Hosoda

**MERCREDI 4 FÉVRIER À 20H30**

SALLE PAUL GILARDI

Makoto est une jeune lycéenne comme les autres. Jusqu'au jour où elle reçoit un don particulier : celui de pouvoir traverser le temps. Améliorer ses notes, aider des idylles naissantes, manger à répétition ses plats préférés, tout devient alors possible pour Makoto. Mais influencer sur le cours des choses est un don parfois bien dangereux, surtout lorsqu'il faut apprendre à vivre sans ! À partir de 10 ans. Entrée libre.

### INITIATION À LA GÉOPOLITIQUE

**VENDREDI 6 FÉVRIER**

Conférence d'initiation à la géopolitique animée par Jean-Claude Courdy. Journaliste et universitaire, Jean-Claude Courdy est docteur d'État en Sciences Politiques. Il a exercé les fonctions d'instituteur d'abord dans le département de l'Aisne, puis en Algérie avant de devenir le délégué permanent de l'ORTF en Extrême-Orient, soit le 1<sup>er</sup> correspondant de la télévision française en Extrême-Orient. Avant d'être nommé directeur des émissions éducatives de l'ORTF, puis responsable des documentaires et des magazines de France 3, il a exercé, parallèlement à son métier de journaliste, les fonctions de Professeur de sciences politiques à la faculté de Droit de Sceaux. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'Extrême-Orient et de nombreux films documentaires sur le Japon, la Chine, les Philippines, l'Indonésie, etc. Entrée libre.

### BIEN-ÊTRE ET CONNAISSANCE DE SOI

**SAMEDI 7 FÉVRIER DE 10H30 À 16H30**

SALLE DU CCAS

L'association LuminéSens propose une journée d'échanges et de partage d'outils pour comprendre ses émotions, les gérer, lâcher prise et reprendre confiance en soi. Tél. 06 41 42 01 57



### ATELIER « GÂTEAU AU MIEL » ET CUISSONS

**SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 FÉVRIER**

FOUR COMMUNAL ÉMILE CHEVAL.

Entrée libre.



### CYCLE DE CINÉMA D'ANIMATION JAPONAISE

Budori, l'étrange voyage de G. Sugii

**SAMEDI 7 FÉVRIER À 17H**

SALLE PAUL GILARDI

Suite à une succession d'étranges phénomènes naturels, Budori le chat doit quitter sa forêt pour retrouver Neri, sa petite sœur mystérieusement disparue. À partir de 3 ans. Entrée libre.

### CYCLE DE CINÉMA D'ANIMATION JAPONAISE

Summer wars de M. Hosoda

**SAMEDI 7 FÉVRIER À 20H30**

SALLE PAUL GILARDI

À sa grande surprise, la jolie Natuski, la fille de ses rêves, propose à Kenji de l'accompagner à Nagano, sa ville natale. Il se retrouve alors embarqué pour la fête traditionnelle du clan Jinnouchi. Au même moment, un virus attaque OZ, déclenchant catastrophe sur catastrophe au

niveau planétaire. Avec l'aide de Kenji, tout le clan Jinnouchi se lance alors dans une véritable croisade familiale pour sauver le monde virtuel et ses habitants... À partir de 10 ans. Entrée libre.

### CYCLE DE CINÉMA D'ANIMATION JAPONAISE

Origine de K. Sugiyama

**DIMANCHE 8 FÉVRIER À 20H30**

SALLE PAUL GILARDI

300 ans après notre ère, la Terre vit meurtrie des blessures causées par l'inconscience de l'homme. Dans ce nouveau monde, coexistent deux cités : Ragna, qui œuvre pour le retour de la civilisation, et la Cité Neutre, qui prône l'harmonie avec la forêt.

Mais le destin s'en mêle lorsque Agito réveille par hasard Toola, une jeune fille du temps passé, conservée mystérieusement dans un sanctuaire interdit. Entrée libre.

### LE MARIAGE À L'HONNEUR MARDI 10 FÉVRIER À 14H

SALLE DES MARIAGES

La commune de Biot souhaite mettre à l'honneur les couples fêtant en 2015 leurs 40, 45, 50, 55, 65 ans et plus de mariage. Une cérémonie conviviale est proposée en présence de Guilaine Debras, Maire de Biot, Michel Mazuet, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, Gérard Vincent, conseiller municipal délégué au CCAS et l'ensemble du Conseil Municipal. Date limite des inscriptions auprès du Service État-Civil (Tél. 04 92 91 55 80) le 26 janvier 2015.

Pièces à fournir : livret de famille ou acte de mariage, carte nationale d'identité et justificatif de domicile.



## MUSIQUES !

**JEUDI 12 FÉVRIER À 10H**

MÉDIATHÈQUE

Éveil musical avec Nicolas Marfeuil pour les enfants de 18 mois à 3 ans. Inscriptions auprès des espaces Jeunesse ou au 04 92 19 73 00.

## À CONTRECŒUR

**SAMEDI 14 FÉVRIER À 16H**

MÉDIATHÈQUE

Projection de courts-métrages décalés pour la Saint-Valentin.

## FÊTE DU MIMOSA

**DIMANCHE 15 FÉVRIER**

BIOT VILLAGE

LE rendez-vous pour mettre du soleil dans votre hiver ! *Programme page 34*. Entrée libre.

## L'ART DES PREMIERS NOMADES DE HAUTE-ASIE

**SAMEDI 14 FÉVRIER À 16H30**

SALLE DES ASSOCIATIONS

Conférence de Jérôme Magail, anthropologue, administrateur du Musée d'anthropologie de Monaco, qui fera une incursion voici plus de 3 000 ans sur le territoire des nomades de la Haute-Asie. La conférence est proposée par l'association Arezzo. Entrée libre.

Renseignements : 04 93 65 15 15

## 31ÈME CONCOURS DE PIANO

**SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 FÉVRIER**

MOUANS SARTOUX

Les élèves de l'Espace des Arts et de la Culture de Biot participent au Concours de Piano de Mouans Sartoux.

## CUISSONS

**DIMANCHE 15 FÉVRIER**

FOUR COMMUNAL ÉMILE CHEVAL

Le fournier met le four en chauffe pour la Fête du Mimosa. Entrée libre.

## CINÉMA

**MARDI 17 FÉVRIER À 15H30**

MÉDIATHÈQUE

Tous les premiers et troisièmes mardis du mois à 15h30, la médiathèque de Biot propose une séance de cinéma gratuite et commentée. Entrée libre.

## EXAMENS DE DANSE CLASSIQUE

**MERCREDI 18 FÉVRIER**

ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

## LA SCIENCE POUR TOUS

La Ville de Biot en partenariat avec Patrick Navard, enseignant-chercheur au Centre de Mise en Forme des Matériaux (Mines Paris Tech), propose un cycle de conférences de vulgarisation scientifique intitulé « La Science pour Tous ». Les premières séances aborderont ainsi les plastiques à base de plantes (le 29 janvier), les optiques de verre (le 19 février) et les mathématiques dans la Nature (19 mars). Entrée libre.



## LE CINÉMA INVESTIT LA MÉDIATHÈQUE

Tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois, à 15h30, la médiathèque propose une séance de cinéma gratuite et commentée. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir de grands films de fiction ou documentaires à travers une thématique. Ce premier trimestre 2015, les spectateurs pourront ainsi se laisser guider « D'Ouest en Est » avec une sélection de réalisateurs et de films emblématiques de l'Anatolie à la Chine en passant par l'Afghanistan.

Prochaines séances : 6 et 20 janvier, 3 et 17 février, 3 et 17 mars.



## AUDITION DE PIANO (CLASSE DE C. MALIS)

**JEUDI 19 FÉVRIER À 19H30**

ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE



## LA SCIENCE POUR TOUS À BIOT

Les optiques de verre sont partout

**JEUDI 19 FÉVRIER**

SALLE PAUL GILARDI

Conférence de Wilfried Blanc. Entrée libre.

## AMBASSADEURS DE L'ACCESSIBILITÉ

**VENDREDI 20 FÉVRIER**

BIOT

## CAFÉ DES LECTEURS

**VENDREDI 27 FÉVRIER À 17H30**

MÉDIATHÈQUE

Discussions, échanges sur les dernières lectures et les coups de cœur.

## PERMANENCES

**GUILAINE DEBRAS, MAIRE DE BIOT**, reçoit sans rendez-vous tous les samedis matins à partir de 8h30 en Mairie principale sauf les premiers samedis du mois où M<sup>me</sup> le Maire reçoit en Mairie annexe.

**MICHEL MAZUET, 1<sup>ER</sup> ADJOINT AU MAIRE DE BIOT**, délégué à la Population, aux Quartiers et aux Transports reçoit sans rendez-vous tous les mercredis de 12h30 à 14h à la Mairie annexe.

**LA CONCILIATRICE DE JUSTICE** reçoit, exclusivement sur rendez-vous, tous les mardis après-midi, à partir de 16h30 en Mairie annexe. Tél. 04 92 90 49 10

**OPÉRATION FAÇADES** : tous les 1<sup>ers</sup> mardis du mois, de 8h30 à 12h30 au Service Urbanisme.

## MARS

### CINÉMA

**MARDI 3 MARS À 15H30**

MÉDIATHÈQUE

Tous les premiers et troisièmes mardis du mois à 15h30, la médiathèque de Biot propose une séance de cinéma gratuite et commentée. Entrée libre.

### DES HISTOIRES...

**MERCREDI 4 MARS À 15H30**

MÉDIATHÈQUE

Lectures pour enfants à partir de 3 ans.

### LE RÊVE ÉVEILLÉ

**SAMEDI 7 MARS DE 10H À 12H**

SALLE DU CCAS

Atelier sur le rêve éveillé par l'association LuminéSens. Tél. 06 41 42 01 57

### PSYCHOGÉNÉALOGIE

**SAMEDI 7 MARS DE 13H À 15H**

SALLE DU CCAS

Atelier animé par l'association LuminéSens. Tél. 06 41 42 01 57

### ATELIER « MADELEINES » ET CUISSONS

**SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 MARS**

Four communal Émile Cheval. Entrée libre.

### INITIATION À LA SOPHRO- LOGIE CAYCÉDIENNE

**SAMEDI 7 MARS DE 15H À 16H**

SALLE DU CCAS

Atelier animé par l'association LuminéSens. Tél. 06 41 42 01 57



## PAROISSE

Tél : 04 93 65 00 85

> [www.ndsagesse.com](http://www.ndsagesse.com)

Permanence pour baptêmes, mariages

**Tous les mercredis de 16h à 18h**  
Presbytère, Biot.

### MESSES

**Tous les dimanches à 9h** à Valbonne et à **11h** à Biot et Sophia.

**Tous les mercredis à 12h15** à Biot suivie d'un repas le 1<sup>er</sup> mercredi du mois.

**Adoration, tous les mercredis à Biot de 8h à 12h.**





## ANDY GOLDSWORTHY OU L'OBSTINATION ÉPHÉMÈRE DES ÉLÉMENTS

**SAMEDI 28 MARS À 15H**  
MÉDIATHÈQUE

Conférence par Catherine de Buzon, en partenariat avec le Musée d'Histoire et Céramique Biotaises. Plasticien et photographe britannique, Andy Goldsworthy est incontestablement l'un des plus grands artistes du Land Art, créant ses œuvres en plein air avec les matériaux trouvés sur place et souvent rien d'autre.

## ATELIER D'INITIATION INFORMATIQUE, INTERNET ET I-PAD

**TOUS LES JEUDIS À 10H**  
MÉDIATHÈQUE

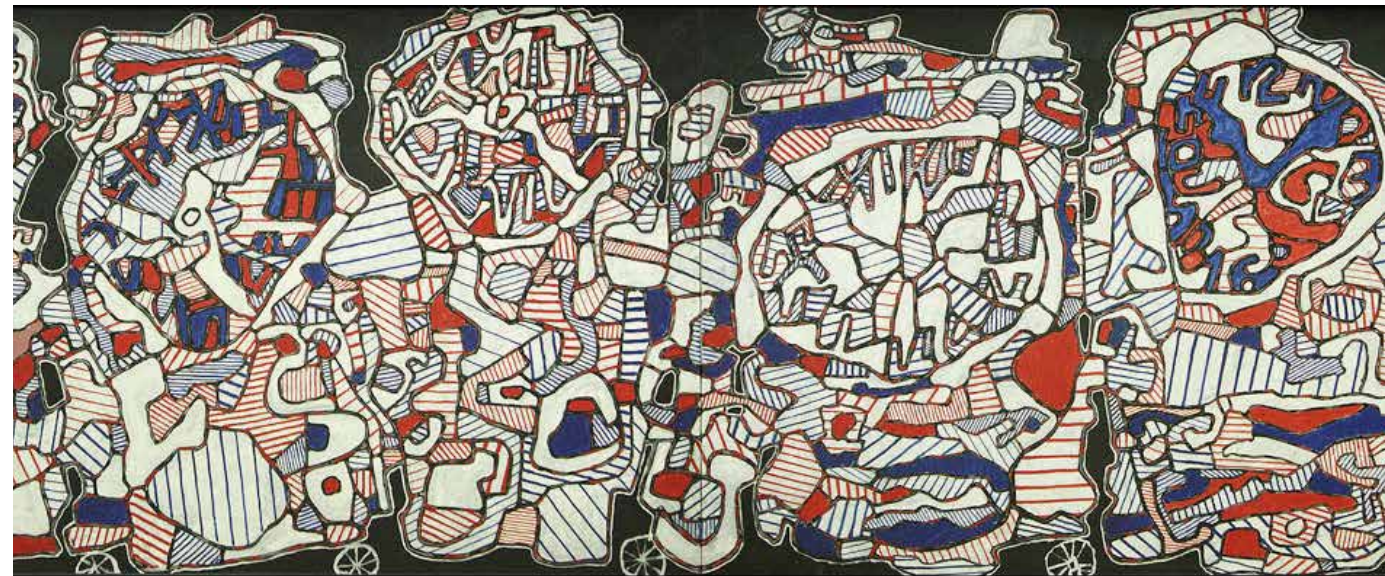
Inscriptions à l'espace Fiction Adulte de la Médiathèque. 4 personnes maximum.

## FACE À L'ŒUVRE

**LUNDI 16 MARS À 19H**

AUDITORIUM DU MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

Conférence de Sarah Ligner à propos de l'œuvre de Jean Dubuffet, Le train des pendules.



## 1001 SONS

**DU 10 AU 28 MARS 2015**

MÉDIATHÈQUE

Sculptures musicales pour la petite enfance.

## BÉBÉS LECTEURS

**JEUDI 12 MARS À 10H**

MÉDIATHÈQUE

Lectures et comptines pour les enfants de 0 à 3 ans. Inscriptions auprès des espaces Jeunesse ou au 04 92 19 73 00.

## D'OR ET DE BRONZE. ARTISANAT D'AFRIQUE NOIRE

**SAMEDI 14 MARS À 16H30**

SALLE DES ASSOCIATIONS

Conférence de Jean-Claude Blachère, professeur émérite de l'Université de Montpellier, qui abordera les spécificités de l'artisanat traditionnel de l'Afrique Noire. Conférence proposée par l'association Arezzo. Entrée libre. Renseignements : 04 93 65 15 15

## CINÉMA

**MARDI 17 MARS À 15H30**

MÉDIATHÈQUE

Tous les premiers et troisièmes mardis du mois à 15h30, la médiathèque de Biot propose une séance de cinéma gratuite et commentée. Entrée libre.

## LA SCIENCE POUR TOUS À BIOT

Les mathématiques dans la Nature

**JEUDI 19 MARS**

SALLE PAUL GILARDI

Conférence de Philippe Blanc. Entrée libre.

## 1<sup>ER</sup> TOUR DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

**DIMANCHE 22 MARS**

## CAFÉ DES LECTEURS

**VENDREDI 27 MARS À 17H30**

MÉDIATHÈQUE

Discussions, échanges sur les dernières lectures et les coups de cœur.

## 2<sup>ÈME</sup> TOUR DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

**DIMANCHE 29 MARS**

## AVRIL

### DES HISTOIRES...

**MERCREDI 1<sup>ER</sup> AVRIL À 15H30**

MÉDIATHÈQUE

Lectures pour enfants à partir de 3 ans.

## BIOT FAIT SON CIRQUE

**11 ET 12 AVRIL**

BIOT

Les arts de la rue et du cirque seront à la fête pour cette première édition.

## LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE se tient à Biot village tous les mardis matins, de 9h à 13h.



## AGENDA DES SENIORS

Inscriptions et renseignements au 04 92 91 59 70

Tarifs transport :

Minibus : 2€ - Grand bus : 8,30€

### LOTO

Jeudi 15 janvier à 15h

Salle du foyer

Nombreux lots à gagner

### ÉPIPHANIE ET VŒUX 2015

Jeudi 22 janvier à 15h

Salle du foyer

Le CCAS propose aux seniors de partager la galette des rois et de fêter ensemble la nouvelle année.

### ATELIER « CHOCOLAT »

Jeudi 29 janvier

A la confiserie Cybelfleur à Mouans Sartoux.

Départ à 13h et retour à 17h30.

Atelier convivial autour du chocolat découvrir ses secrets et créer ses sujets.

Durée de l'atelier : 2h30 suivi d'un goûter.

Participation : 15€.

### CHANDELEUR

Jeudi 5 février à 15h

Salle du foyer

### MARCHÉ DE VALBONNE

Vendredi 13 février

Départ à 9h et retour à 12h30

Flânerie au marché de Valbonne.

### FÊTE DES CITRONS

Jeudi 19 février

Départ à 8h et retour à 18h

Journée de détente autour de la fête des citrons à Menton. Déjeuner libre. Au retour, halte à Latte, village italien, pour faire quelques achats. Visite du jardin Biovès : 10€.

### FÊTE DES GRANDS-MÈRES

Jeudi 5 mars à 15h

Salle du foyer

Le CCAS fête les grands-mères et propose une dégustation de bugnes.

### MUSÉE DE LA CURIOSITÉ

Jeudi 12 mars

Départ à 13h et retour à 17h30

Visite à Nice du Musée de la curiosité.

Participation : 10€.

### MARCHÉ DE BORDIGHERA

Jeudi 26 mars

Départ à 7h45 et retour à 18h30

Flânerie au marché de Bordighera et déjeuner dansant au restaurant Da Erio (le temple de la musique).

Tarif pour le déjeuner : 28 € à régler sur place (CB ou espèces).





© Service Communication - Ville de Biot 2014

# NOUVEAU SERVICE PUBLIC

— Le Comptoir des INITIATIVES —

RENSEIGNEMENTS :  
Service Développement économique  
06 37 62 96 75  
initiatives@biot.fr

WWW.BIOT.FR

